

Saguenay, le 17 septembre 2015

N/Réf. : 401281913, 40129006, 401290909

**Objet : Demande d'accès aux documents concernant les lots 26-A-P, 27-P-A, 27-A-P et 28-P, rang II, canton de Labrecque**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 23 juillet dernier concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe la liste des documents que nous sommes disposés à vous transmettre.

En vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, des frais de 30,02 \$ sont applicables, soit 79 pages à 0,38 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,45 \$ est soustraite, réduisant les frais à 22,57 \$. À la réception de votre chèque de 22,57 \$ fait à l'ordre du ministre des Finances et adressé à Madame Sophie Gauthier, nous vous ferons parvenir les documents demandés.

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués, et ce, en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles de loi précités.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 418-695-7883, poste 347.

Veillez accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.

SG/ns

p.j.

***Original signé par***

Sophie Gauthier  
Répondante régionale  
de l'accès aux documents

No gestion documentaire : 7319-02-01-9462002		
Date	Documents	Pages
21 juin 2012	Autorisation	3

No gestion documentaire : 7312-02-01-9462000 Vol.3		
Date	Documents	Pages
25 février 2014	Rapport d'inspection	5

No gestion documentaire : 7312-02-01-9462000 Vol. 2		
Date	Documents	Pages
15 octobre 1998	Rapport d'inspection	9
10 octobre 1996	Rapport d'inspection	7

No gestion documentaire : 7312-02-01-9462000 Vol. 1		
Date	Documents	Pages
10 octobre 1995	Rapport d'inspection	10
11 mai 1995	Rapport d'inspection	5
8 février 1995	Rapport d'inspection	5
26 mai 1994	Rapport d'inspection	6
11 février 1993	Rapport d'inspection	5
30 janvier 1992	Rapport d'inspection	3
1 <sup>er</sup> octobre 1991	Rapport d'inspection	5
9 août 1991	Rapport d'inspection	2
5 novembre 1990	Rapport d'inspection	8
22 mars 1983	Rapport d'inspection manuscrit	4
13 juin 1979	Rapport de visite	2

Québec, le 21 juin 2012

**AUTORISATION**  
***Règlement sur le captage des eaux souterraines***  
**(Décret n° 696-2002 du 12 juin 2002, article 31)**

Municipalité de Labrecque  
3425, rue Ambroise  
Labrecque (Québec) G0W 2S0

N/Réf. : 7319-02-01-9462002  
400934112

**Objet : Exploitation d'une installation de captage d'eaux souterraines destinées à desservir en eau potable la municipalité de Labrecque**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 8 mars 2012, reçue le 12 mars 2012 et complétée le 30 mai 2012, j'autorise, en vertu du *Règlement sur le captage des eaux souterraines* (édicte par le décret n° 696-2002 du 12 juin 2002), le titulaire ci-dessus mentionné, à réaliser et à exploiter le projet décrit ci-dessous :

- Aménagement et exploitation d'un nouveau puits PW-101;
- Installation d'une clôture pour la protection immédiate de 30 mètres.

Le puits PW-101 est localisé sur le lot 27A-P, rang II du canton de Labrecque, municipalité de Labrecque aux coordonnées géographiques UTM NAD 83, zone 19N, X : 315 378 et Y : 5 359 654.

Les documents suivants, ainsi que ceux qui y sont annexés le cas échéant, font partie intégrante de la présente autorisation :

- Demande d'autorisation concernant l'installation et l'exploitation d'un puits d'alimentation en eau potable – Municipalité de Labrecque, signée par M. Hugues Potvin, ing., le 8 mars 2012;
- Formulaire de présentation des demandes d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs des projets d'aqueduc et d'égouts en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour le nouveau puits signé par M. Hugues Potvin, ing., le 5 mars 2012;

N/Réf. : 7319-02-01-9462002  
400934112

Le 21 juin 2012

- Document technique « Nouveau puits d'approvisionnement en eau potable de la municipalité de Labrecque » Réf. 60938-300, daté du 5 mars 2012, préparé par M. Hugues Potvin, ing. ;
- Rapport hydrogéologique intitulé « Aire d'alimentation et aires de protection des puits P-1/79 et P-2/94 », Réf. : GEN00629, daté du 16 avril 2007, signé par M. Donald Tremblay, ing., M.Sc.A., M.Env., hydrogéologue;
- Rapport hydrogéologique intitulé « Puits d'alimentation en eau potable Labrecque », Réf. : GEN10062, daté du 25 août 2011, signé par M. Donald Tremblay, ing., M.Sc.A., M.Env., hydrogéologue;
- Extrait du procès-verbal du 4 mars 2011, copie de résolution no 52-11, confirmant l'engagement de la Municipalité de Labrecque à transmettre au Ministère, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur, quant à la conformité avec l'autorisation accordée, certifiée le 14 mars 2011 par Mme Suzanne Couture, secrétaire-trésorière;
- Lettre d'information concernant le plan type d'une traverse de conduite dans le plancher, datée du 9 mai 2012 et signée par M. Hugues Potvin, ing.;
- Lettre d'information complémentaire de l'hydrogéologue concernant l'impact sur les autres usagers, l'environnement et la santé, datée du 24 mai 2012 et signée par M. Donald Tremblay, ing., M.Sc.A., M. Env., 2 pages et annexe;
- Lettre d'information complémentaire de l'hydrogéologue concernant l'impact sur les autres usagers, l'environnement et la santé, datée du 25 mai 2012 et signée par M. Donald Tremblay, ing., M.Sc.A., M. Env., 3 pages et annexe;
- Devis intitulé « Municipalité de Labrecque - Système de pompage d'eau souterraine » Réf. Roche no 060938.001-400, avril 2012, signé et scellé le 11 avril 2012 par M. Normand Villeneuve, ing.;
- Plan intitulé « Nouveau puits d'alimentation – eau potable », dessin no 60938-400-500, feuille 1, daté de mars 2012, révision 0C, signé et scellé le 11 avril 2012 par M. Normand Villeneuve, ing.;
- Plan intitulé « Nouveau puits d'alimentation – eau potable », dessin no 60938-400-501, feuille 2, daté de mars 2012, révision 0D, signé et scellé le 19 avril 2012 par M. Normand Villeneuve, ing.;

N/Réf. : 7319-02-01-9462002  
400934112

Le 21 juin 2012

- Plan intitulé « Nouveau puits d'alimentation – eau potable - Électricité », dessin no 60938-300-60938-001, feuille E-1, daté de mars 2012, révision B, signé et scellé le 7 mars 2012 par Mme Loraine Lussier, ing.;

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

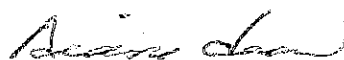
À moins d'indication contraire dans les conditions décrites ci-après, le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

Le titulaire de l'autorisation délivrée en vertu de l'article 31 du *Règlement sur le captage des eaux souterraines* devra respecter les conditions suivantes :

- Capter un volume journalier d'eau au puits PW-101 n'excédant pas 1 300 m<sup>3</sup> et ne pas solliciter le puits à un débit supérieur à 910 L/min;
- Mesurer en continu le débit d'eau pompé et calculer le débit moyen quotidien pompé chaque année;
- Mesurer et compiler les élévations de la nappe phréatique pour le puits PW-101 et pour un piézomètre, et ce, une fois à chaque semaine.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou par tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



Diane Jean  
Sous-ministre

# RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean  
Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

## 1 Identification

Date de l'inspection : 2014-02-25    Heure d'arrivée : h    Heure de départ : h  
Inspecteur : Stéphane Gagné    Accompagné de :

N° intervention : 300867360    Type d'intervention : Inspection  
N° gestion documentaire : 7312-02-01-9462000    N° du rapport d'inspection : 401163346  
N° demande : 200169563    Type de demande : Programme de contrôle  
But de l'inspection : Programme M3C

Lieu inspecté :  
Nom du lieu : Système d'approvisionnement sans traitement Labrecque  
Nom usuel du lieu : 13435144 27 01  
N° du lieu : X0009564    Type de lieu : production d'eau potable  
Localisation du lieu inspecté :  
Adresse du lieu : 2270, rue Principale  
Labrecque (Québec) G0W 2S0  
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Municipalité de Labrecque		3425, rue Ambroise Labrecque (Québec) G0W 2S0	13435144

Conditions météo :

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Tommy Larouche	Inspecteur municipal	

Mode d'identification :

But expliqué :  oui     non     s. o.  
Mode d'identification :  verbale     preuve de statut  
But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte  SO

Photos numériques :

Nombre de photos prises sur le terrain :    Nombre de photos annexées au rapport :

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Stéphane Gagné avec un appareil photo de type Cellulaire Samsung. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

Grilles d'inspection annexées <input type="checkbox"/> SO	
Numéro	Titre

Autres pièces annexées au rapport  SO

Échantillons  SO

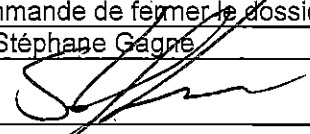
**2 Mise en contexte (facultatif)**  SO

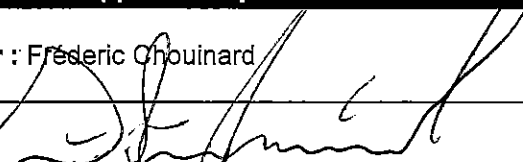

**3 Description de l'inspection**  
Inspection du système d'eau potable de la municipalité, ce système est exploité conformément à la réglementation il manquait la clôture de protection lors de la visite mais elle a été installée peu après

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**  SO

**5 Conclusion**  
Système d'eau potable exploité conformément à la réglementation

**Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés**    SO

**6 Recommandations**  
Ainsi, je recommande de fermer le dossier  
Rédigé par : Stéphane Gagné  
Signature :  Date de signature : 2015-02-04

**7 Vérification du rapport d'inspection**  
Approuvé par : Frédéric Chouinard  Fonction : Coordonnateur aux secteurs agricole, municipal, hydrique et naturel  
Signature :  Date : 28-03-2014

Commentaires :  
Intervention faite sans suivi.



GRILLE D'INSPECTION – POSTE D'EAU POTABLE APPROVISIONNÉ EN EAU SOUTERRAINE ET TRAITEMENT

<b>Points de vérification</b>	
Numéro du poste : x0009564	Numéro du réseau : x0009563
<input checked="" type="checkbox"/> Dessert plusieurs bâtiments <input type="checkbox"/> Dessert un seul bâtiment	Nombre de personnes desservies :
<input type="checkbox"/> Dessert un autre réseau de distribution    Si oui, lequel ou lesquels :	
Types de captages* ou de source d'approvisionnement :	
Nom: rw101 p1 p2	Type*                      Localisation GPS              Profondeur (m)    Diamètre (cm)    Débit (m³/j)
* Choisir le type d'approvisionnement dans la liste déroulante : puits tubulaire, puits à point filtrante, puits de surface, puits rayonnant, source à bassin unique, source à drains horizontaux, autre (souterraine), ne sait pas.	
Débit maximum de l'installation de production d'eau potable :	Débit moyen quotidien :
Suivi de l'eau brute :	
Existence d'un robinet permettant l'échantillonnage de l'eau brute : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non    Si oui, localisation :	
Paramètres de qualité mesurés à l'eau brute (cocher et indiquer la fréquence entre les parenthèses):	
<input type="checkbox"/> E.coli (    ) <input type="checkbox"/> Bactéries entérocoques (    ) <input type="checkbox"/> Virus coliphages F-spécifiques (    )	
<input type="checkbox"/> Autres, précisez: ex. alcalinité	
Traitement(s) en place : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	Annexe « traitement » jointe : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Sans désinfection <input type="checkbox"/> Avec désinfection <input type="checkbox"/> Identique à la description de la fiche traitement « 3B0 de LCH »	
Désinfectant(s) utilisé(s): <input type="checkbox"/> Chlore <input type="checkbox"/> Ozone <input type="checkbox"/> UV <input type="checkbox"/> Chloramines <input type="checkbox"/> Bioxyde de chlore	
Type de réserve utilisée pour la désinfection par le chlore : Réserve dédiée <input type="checkbox"/> Réserve variable <input type="checkbox"/> Conduite de temps de contact <input type="checkbox"/>	
Mesure du chlore résiduel libre au moment de l'inspection :                      mg/l	
Mesure de la turbidité au moment de l'inspection :                      UTN	

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
<b>Opérateur</b>							
1	44	Le suivi du fonctionnement de l'installation est réalisé par une personne compétente.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Captage d'eau souterraine</b>							
2	RCES 24	Présence d'une activité, installation ou dépôt de matières ou d'objets qui risquent de contaminer l'eau souterraine dans l'aire de protection immédiate.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RCES 24	La finition du sol à l'intérieur de l'aire de protection immédiate prévient le ruissellement d'eau vers le puits.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Captage d'eau souterraine dont le débit est &gt; 75 m³</b>							
4	RCES 24	Présence d'une clôture sécuritaire (hauteur minimale : 1,8 m) aux limites de l'aire de protection immédiate.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	RCES 24	Présence d'une aire de protection d'un rayon de 30 m.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	RCES 24	Présence d'une affiche indiquant la présence d'une source d'eau souterraine destinée à la consommation humaine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Installation appliquant une désinfection</b>							
7	8	La concentration de chlore résiduel libre est, au moment de l'inspection d'au moins 0,3 mg/l à la sortie de l'installation de traitement (ou du réservoir si applicable). <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	8	Les concentrations de chlore résiduel libre inscrites dans le registre sont d'au moins 0,3 mg/l en tout temps.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	9	Présence d'un équipement de désinfection d'appoint fonctionnel, sauf si un seul bâtiment est desservi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	9	Présence d'un équipement électrique d'appoint si distribution gravitaire, sauf si un seul bâtiment est desservi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Installation de traitement de désinfection en continu qui dessert plus de 500 personnes</b>							
11	22	Présence d'un dispositif de mesure en continu du désinfectant résiduel libre à la sortie du traitement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	22	Présence d'un système d'alarme permettant d'avertir d'une panne, défectuosité, taux de chlore résiduel trop bas ou diminution de l'efficacité des lampes UV (selon le cas).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	22	Présence d'un dispositif de mesure en continu de la turbidité en place à la	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<sup>1</sup> Si la désinfection requise s'effectue à l'aide de chloramines, la concentration résiduelle à la sortie doit être équivalente à celle qui serait obtenue avec la chloration

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
		sortie de l'installation de traitement, si applicable en vertu de l'article 5 du RQEP (ESSIDES seulement).					
14	22	Présence d'un système d'alarme permettant d'avertir du non-respect des prescriptions sur la turbidité, si applicable en vertu de l'article 5 du RQEP (ESSIDES seulement).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	22	Un registre sur support papier est gardé à la disposition du MDDEP.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	22	Le registre inclut au moins les données des deux dernières années.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	22	Le registre inclut, pour chaque période de 4 heures, la plus faible teneur en chlore résiduel libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	22	Le registre inclut, pour chaque période de 4 heures, la mesure du volume d'eau et du débit dans la réserve correspondant à la plus faible teneur en chlore libre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	22	Le registre inclut, pour chaque période de 4 heures, si applicable en vertu de l'article 5 du RQEP, la mesure de la turbidité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	22	Le registre inclut, pour chaque journée, la température de l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	22	Si du chlore est utilisé comme désinfectant, le registre inclut, pour chaque jour, le pH.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22	22	Le registre comporte le nom des personnes ayant effectué les mesures et la signature du responsable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	22	Le registre inclut la date à laquelle les mesures ont été prises.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	22	Si un logiciel de calcul en continu est utilisé, le registre présente sur support papier les degrés d'enlèvement atteints.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25	22	Si un logiciel de calcul en continu est utilisé, le registre présente sur support papier la signature du responsable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Installation de traitement de désinfection en continu desservant 500 personnes et moins ou uniquement un ou des établissements touristiques, des établissements de santé et services sociaux ou de détention : Aucun équipement de mesure en continu n'est requis</b>							
26	22	Un registre sur support papier est gardé à la disposition du MDDEP.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27	22	Le registre inclut au moins les données des deux dernières années.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28	22.1	Les mesures de pH sont inscrites au registre de façon quotidienne au moins 5 jours par semaine.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29	22.1	Les mesures de chlore résiduel libre sont inscrites au registre de façon quotidienne au moins 5 jours par semaine.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30	22.1	Les mesures de température sont inscrites au registre façon quotidienne au moins 5 jours par semaine.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31	22	Le registre inclut la date à laquelle les mesures ont été prises.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
32	22	Le registre comporte le nom des personnes ayant effectué les mesures et la signature du responsable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
33	22.1	Un système d'alarme avertit, minimalement d'une panne ou d'une défectuosité du système de désinfection.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### Notes sur les vérifications

N°	Note
4	la cloture de protection a été installé peu après l'inspection
	Le puit p1 et p2 sont utilisé en cas d'urgence seulement
	Chaque mercredi un litre de chlore est ajouté manuellement dans le réservoir

#### Vérification complémentaire à l'inspection (si requise)

Description de la vérification	Oui	Non	Commentaire
<b>Captage</b>			
Avez-vous constaté des vices apparents de construction du captage, incluant un problème de drainage ou un manque d'étanchéité ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Avez-vous constaté une modification récente n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Avez-vous constaté la présence d'un captage d'eau souterraine abandonné et non dissocié du système ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Traitement</b>			
Est-ce que l'alarme permet de rejoindre une personne en tout temps?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avez-vous constaté une corrosion apparente, des fuites ou des ouvertures dans les équipements de traitement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avez-vous constaté des sources de contamination présentes dans le bâtiment, sur les bassins de traitement ou les réservoirs internes?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Avez-vous constaté une modification récente n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La réserve est-elle étanche ? (vérifier par exemple au niveau du couvercle)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**RAPPORT DE VISITE TERRAIN - RESEAU D'EAU POTABLE**  
**SECTION 1 - IDENTIFICATION**

RÉFÉRENCE : 7312-02-01-9462001 DATE DE RÉDACTION : 2 juin 2004  
 INTERVENTION : \_\_\_\_\_ DATE D'INSPECTION : 1 juin 2004  
 HEURE : - Arrivée : \_\_\_\_\_  
 - Départ : \_\_\_\_\_

NUMÉRO DU RÉSEAU : 134351441762 NOM DU RÉSEAU : Malais Municipale  
Chalet des bois/sis habregue  
 INSPECTEUR (TRICE) : Camille Bélanger  
 ACCOMPAGNÉ(E) DE : -

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) / FONCTION : \_\_\_\_\_

**BUTS**

- Inspection de contrôle  
 Conformité d'autorisation  
 Mise à jour du dossier Autres : \_\_\_\_\_

**1.1 SOMMAIRE DU RÉSEAU**

- TYPE DE CLIENTÈLE :**
- MUNICIPAL
  - PRIVÉ
  - ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
  - ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE
  - ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX
  - ENTREPRISE NON TOURISTIQUE (COMMERCE, INDUSTRIE,...)

**A. NOM OFFICIEL DU PROPRIÉTAIRE :** Tommy Larouche

Adresse (correspondance)		Adresse (physique)	
Rue :	<u>3425, rue Ambroise</u>	Rue :	_____
Ville :	<u>Labrecque</u>	Ville :	_____
Code postal :	<u>G1W 2S0</u>	Code postal :	_____

**B. INTERLOCUTEUR LÉGAL :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 N° téléphone : (418) 481-2022 N° télécopieur : (418) 481-1210

**C. NOM OFFICIEL DU RESPONSABLE :**  
(si différent du propriétaire)

Adresse (correspondance)		Adresse (physique)	
Rue :	_____	Rue :	_____
Ville :	_____	Ville :	_____
Code postal :	_____	Code postal :	_____

**D. RESPONSABLE DU RÉSEAU :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 N° téléphone : (418) - N° télécopieur : (418) -

Population desservie : ± 100 personnes

Saison d'opération : \_\_\_\_\_

- PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :
- PHOTOS Nbre : \_\_\_\_\_
  - CROQUIS \_\_\_\_\_
  - PLANS \_\_\_\_\_
  - CARTES \_\_\_\_\_
  - TABLEAU "RISQUE DE CONTAMINATION" \_\_\_\_\_
  - TABLEAU "PRODUITS DE TRAITEMENT" \_\_\_\_\_
  - ÉCHANTILLONS *N° échantillon*
    - Aucun
    - Bactériologique
    - Physico-chimique
    - Pesticides
    - Autres
  - AUTRES \_\_\_\_\_

**SECTION 2  
CAPTAGE DES EAUX**

**3.1 ALIMENTATION**

Date de mise en service : 200 - -  
Équipements avec autorisation : \_\_\_\_\_

**3.1.1 EAU SOUTERRAINE**

PUITS ARTÉSIEN :	Identification	Profondeur (m)	Coordonnées UTM	Aire de protection immédiate	Aire de protection éloignée
Puits #1	_____	_____	_____	_____	_____
Puits #2	_____	_____	_____	_____	_____
Puits #3	_____	_____	_____	_____	_____

Réglementation municipale au sujet des aires de protection \_\_\_\_\_

**PUITS DE SURFACE :**

Dimension(s) : \_\_\_\_\_  
Profondeur : \_\_\_\_\_  
Matériaux : \_\_\_\_\_  
Équipement(s) : \_\_\_\_\_  
Pression :  gravitaire  pompage

**CAPTAGE D'UNE SOURCE :**

Dimension(s) : \_\_\_\_\_  
Profondeur : \_\_\_\_\_  
Matériaux : \_\_\_\_\_  
Équipement(s) : \_\_\_\_\_  
Pression :  gravitaire  pompage

**3.1.2 EAU DE SURFACE :**

Rivière (ou ruisseau)  Nom : \_\_\_\_\_  
Lac  Nom : \_\_\_\_\_

Usages/activités à l'intérieur des aires de protection	Distances minimales (m)	Conforme	
		OUI	NON
Ancien dépotoir	500	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépôt en tranchée	500	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépôt de matériaux secs	300	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carrières, sablières	1000	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Centre de transfert de déchets dangereux	300	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Élément épurateur de résidences non étanche (étanche 15 m.)	30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installation d'élevage ou ouvrage de stockage de fumier	30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aire d'enfouissement de pâtes et papiers	300	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entreposage de fumier à même le sol	300	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Épandage de fumier ou de lisier	30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Épandage de pesticides	300	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parcelle en culture (bleuetières..)	30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres usages à risque			

**SECTION 3 SYSTÈME DE TRAITEMENT**

**4.1. POMPE 10 hp**

Pression de réseau: 50 psi  gravitaire  pompage

**4.2 DÉSINFECTION**

- Aucun
- Chloration
- Liquide
- Gazeux
- Ultraviolet
- Autres

Chloration en continu : Oui  Non

Chlorateur principal :

Marque : \_\_\_\_\_  
 Modèle : \_\_\_\_\_  
 Réservoir d'alimentation : \_\_\_\_\_ litres Concentration : \_\_\_\_\_ %

Proportionnel au débit : Oui  Non

Calibrage de chlorateur : Capacité : \_\_\_\_\_ %  
 Puls/min.: \_\_\_\_\_

Chlorateur secondaire :

Marque : \_\_\_\_\_  
 Modèle : \_\_\_\_\_  
 Réservoir d'alimentation : \_\_\_\_\_ litres Concentration : \_\_\_\_\_ %

Proportionnel au débit : Oui  Non

Calibrage de chlorateur : Capacité : \_\_\_\_\_ %  
 Puls/min.: \_\_\_\_\_

Consommation de chlore \_\_\_\_\_

Chlore gazeux (description des équipements) :

**Description d'un autre procédé :**

**4.3 FILTRATION**

Description :

Ces équipements ont-ils fait l'objet d'une autorisation :

**Équipements connexes :**

- |                                         | Oui                      | Non                      |
|-----------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| • Robinets d'échantillonnage identifiés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Alarme bas niveau de chlore           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Autre                                 |                          |                          |

**SECTION 5  
RÉSEAU DE DISTRIBUTION**

**5.1 SCHEMA DU RESEAU**

(carte en annexe avec légende)

- Oui       Non

**5.2 RÉSERVOIR**

- Souterrain     Aérien

Capacité :

Réservoir #1 : 1 363 800 litres

Réservoir #2 : 1 363 800 litres

Réservoir #3 : \_\_\_\_\_

Consommation quotidienne : 15 000 gallon US.

Maximale (année) : \_\_\_\_\_

Moyenne estivale : \_\_\_\_\_

Moyenne hivernale : \_\_\_\_\_

Fréquence d'entretien de surveillance : \_\_\_\_\_

**SECTION 6**

**6.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA VISITE ET/OU CONCLUSION**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**6.3 RECOMMANDATION(S)**

\_\_\_\_\_

**6.4 VÉRIFICATION**

<b>INSPECTÉ PAR :</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>DATE</b>
		2004- -
<b>VÉRIFIÉ PAR</b> 0000POPOPP000IPO	<b>SIGNATURE</b>	<b>DATE</b>
		2004- -

**6.5 COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR**

\_\_\_\_\_





**RAPPORT D'INSPECTION RESEAU D'EAU POTABLE**  
**SECTION 1 - IDENTIFICATION**

RÉFÉRENCE : 7312-02-01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 1998 - 10 - 23  
 DATE D'INSPECTION : 1998 - 10 - 15  
 HEURE : - Arrivée : 13 h 30  
 - Départ : 15 h 30

INSPECTEUR(TRICE) : Louis Langevin

ACCOMPAGNÉ(E) DE : ml

**BUTS**

- Inspection de contrôle
- Conformité d'autorisation
- Autre : \_\_\_\_\_

**1.1 SOMMAIRE DU RESEAU**

Numéro de réseau : 13435144-17-01  
 Municipalité : St-LEON (L'ARDEQUE) Adresse : 3425 Ambrève  
C.P. 9  
 N° tél. : (418) 407-2022  
 N° fax : (418) 407-1010  
GOW 250

Population totale : 1212 desservie par réseau : 353 Résidence  
1050 personnes  
 Secrétaire-trésorier : SUZANNE Couture  
 Responsable du réseau : Jomy LAROUCHE  
 Personne(s) rencontrée(s)/fonction : Jean Luc Tremblay  
 Laboratoire d'analyse :  
 Bactériologique : SEDAC  
 Physico-chimique : SEDAC

**PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :**

- PHOTOS
- CROQUIS
- PLANS
- CARTES
- TABLEAU "RISQUE DE CONTAMINATION"
- TABLEAU "PRODUITS DE TRAITEMENT"
- ÉCHANTILLONS

Nbre : 4  
Lieux de forage des puits 1/79

22 D/12

N° échantillon

Aucun	<input checked="" type="checkbox"/>	_____
Bactériologique	<input type="checkbox"/>	_____
Physico-chimique	<input type="checkbox"/>	_____
Pesticides	<input type="checkbox"/>	_____
Autres	<input type="checkbox"/>	_____

AUTRE

## 1.2 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'INSPECTION

Le 15 octobre 1998, je me suis rendu à la municipalité de St-Léon (Sabreque) pour y effectuer une inspection de contrôle du réseau d'eau potable. C'est M. Jean Luc Tremblay qui me fourni les explications usuelles et m'accompagne lors de cette visite. En plus des vérifications usuelles et des données techniques contenues au présent rapport, des informations détaillées ont été fournies sur les aspects suivants :

- 1 - Utilisation du système de chloration : selon M. Tremblay, les pompes d'aseuse en place ne sont jamais utilisées et sont conservées pour remédier à d'éventuels problèmes de contamination qui pourraient survenir. Lors des purges de réseau, la chloration de l'eau est effectuée en déversant la solution chlorée (12%) directement dans chacun des 3 réservoirs.
- 2 - Utilisation du puits 1/79 : Aucun certificat d'autorisation n'a été émis pour l'exploitation du puits 1/79 qui a été foré au mauvais endroit et à proximité immédiate du puits principal.

Selon M. Tremblay, le puits 1/79 est utilisé occasionnellement lorsque des opérations d'entretien sont réalisées sur les équipements du puits principal ; le puits 1/79, qui dispose de son propre équipement de pompage (pompe submersible) peut ainsi être utilisé pour une durée de quelques jours lorsque des travaux de décolmatage de la crépine du puits principal sont effectués.

**SECTION 2  
GESTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU**

**2.1 FRÉQUENCE D'ÉCHANTILLONNAGE**

- **Physico-chimique :** Légale 1/am Réelle 1/am  
Dernier rapport transmis le : 06/98
  - **Bactériologique :** Légale 4 mois Réelle 4 mois
    - Extrémité du réseau (50 %) 100%
    - Dépassement de normes bactériologiques Aucun
- Date 199 - - - Date 199 - - - Date 199 - - -

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>		<b>Oui</b>	<b>Non</b>		<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Avis public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MEF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DSC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**2.2 FRÉQUENCE DE SURVEILLANCE**

- **Prise d'eau :** 5/7
- **Poste de chloration :** \_\_\_\_\_

**2.3 TENUE D'UN REGISTRE**

Oui  Non  Fréquence \_\_\_\_\_

- **Données recueillies :** consommation (debit) - niveau des bassins

**2.4 PURGE DE RÉSEAU**

- **Date dernière purge :** 1998 - 09 -
- **Méthodologie :** 1 fois par année / chloration 24 hrs /  
purge par les bornes fontaines

**2.5 ROTATION DES CHLORINATEURS**

non utilisé

**2.6 ÉCHANTILLONNAGE DE CONCENTRATION DE CHLORE**

	REGISTRE		MEF	
Poste de chloration	_____	L.	_____	L.
	_____	T.	_____	T.
Extrémité de réseau	_____	L.	_____	L.
Adresse	_____	T.	_____	T.
Édifice municipal	_____	L.	_____	L.
Adresse	_____	T.	_____	T.
1 <sup>er</sup> usager	_____	L.	_____	L.
Adresse	_____	T.	_____	T.

**2.7 PRÉLEVEMENT D'ÉCHANTILLON**

- Bactériologique     Physico-chimique     Pesticides     Autres
- Échantillon 1                      Échantillon 2                      Échantillon 3
- **Lieu de prélèvement :** \_\_\_\_\_
  - **Jour / heure :** \_\_\_\_\_
  - **N° échantillon :** \_\_\_\_\_
  - **Paramètres :** \_\_\_\_\_

**SECTION 3  
DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS**

**3.1 CAPTAGE**

NOM / COORDONNÉES UTM

- Lac naturel
- Rivière
- Lac réservoir
- Puits artésien(s)

Puits n° 1  
Puits n° 2  
Puits n° 3  
Puits n° 4

194 315 393 E / 539 5111 N

Pression :  gravitaire  pompage

Description des équipements installés (pré-filtration/filtration/vanne/tuyau d'amenée/pompe) :

Source potentielle de contamination : AUCUN  
 Qualité visuelle de l'eau : comme bassin de la station pompage = 12' Profondeur x très transparente  
 Accessibilité : Bâtiment verrouillé / périmètre de protection 30m  
 Entretien des lieux : conforme  
 Fréquence de visites : 5/7

**3.1 POSTE DE POMPAGE**

Pression de réseau : 80 psi  gravitaire  pompage

**Groupe 1**

Marque Peenless  
 Modèle \_\_\_\_\_  
 H.P./KW 20 H.P.  
 Capacité l/min.  
 Pression : psi

**Groupe 2**

Marque \_\_\_\_\_  
 Modèle \_\_\_\_\_  
 H.P./KW \_\_\_\_\_  
 Capacité \_\_\_\_\_  
 Pression : \_\_\_\_\_

**Groupe 3**

Marque \_\_\_\_\_  
 Modèle \_\_\_\_\_  
 H.P./KW \_\_\_\_\_  
 Capacité l/min.  
 Pression : psi

**Groupe 4**

Marque \_\_\_\_\_  
 Modèle \_\_\_\_\_  
 H.P./KW \_\_\_\_\_  
 Capacité \_\_\_\_\_  
 Pression : \_\_\_\_\_

Réservoir :  souterrain  aérien

Capacité : 3x100,000 GUS Emplacement : Sous la station

Débitmètre : \_\_\_\_\_

Consommation : 15,000 GUS/Jour (HIVER) 18,000 GUS/Jour (ÉTÉ)

Manomètre : \_\_\_\_\_

Pression entrée : \_\_\_\_\_ Pression sortie : \_\_\_\_\_

Accessibilité : Bâtiment verrouillé en bordure de route rurale

Entretien des lieux : excellent

Fréquence de visites : 5/7

### 3.3 RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Pièces annexées :  Schéma de réseau  Plan/carte détaillée

Réseaux intermunicipaux : Aucun

	DE	VERS	POP.	SECTEUR
A	_____	_____	_____	_____
B	_____	_____	_____	_____
C	_____	_____	_____	_____
D	_____	_____	_____	_____

### 3.4 ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT

- Aucun  
 Chloration  
 Liquide  
 Gazeux

utilise seulement lors de contamination bactériologique

#### Chlorateur principal :

Marque : PROminent  
 Modèle : ELECTRONIC  
 Réservoir d'alimentation : 227 litres Concentration : \_\_\_\_\_ %

Proportionnel au débit : Oui  Non

Calibrage de chlorateur : Capacité : \_\_\_\_\_ %  
Puls/min.: \_\_\_\_\_

#### Chlorateur secondaire :

Marque : PROminent  
 Modèle : ELECTRONIC  
 Réservoir d'alimentation : 227 litres Concentration : \_\_\_\_\_ %

Proportionnel au débit : Oui  Non

Calibrage de chlorateur : Capacité : \_\_\_\_\_ %  
Puls/min.: \_\_\_\_\_

#### Réservoir de chlore :

Capacité : \_\_\_\_\_ litres  
 Concentration : \_\_\_\_\_ %

#### Consommation de chlore

**Chlore gazeux (description des équipements) :**

**Autre(s) traitement(s) (description des procédés et traitements) (code des produits utilisés):**

**Équipements connexes :**

	Oui	Non
• Robinets d'échantillonnage identifiés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Alarme bas niveau de chlore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Protecteur facial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Lunettes de protection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Gants de caoutchouc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Douches oculaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Trousses de mesure de chlore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**3.5 SYSTEME D'URGENCE**

Oui       Aucun

Génératrice

Marque :

Modèle :

Puissance :

kw

Autonomie

Démarrage :

automatique     manuel

Réservoir carburant

Capacité

Extérieur :

Intérieur :

Cuvette de rétention de carburant :

Entraînement mécanique

Marque :

*DIESEL*

Modèle

*3 CYLINDRES*

Puissance :

kw

Autonomie

Démarrage :

automatique     manuel

Réservoir carburant

Capacité

*200 Gal.*

Extérieur :

Intérieur :

Cuvette de rétention de carburant :

*Aucun - aucun système de protection*

Accumulateur

Marque :

Modèle

Puissance de sortie :

kw

Autonomie

Équipement(s) alimenté(s)

Génératrice portative

Puissance

kw

Autonomie

hr

Autres informations pertinentes

**SECTION 4**

**4.1 CONCLUSION**

- Au niveau de la qualité de l'eau : tout est conforme
- Au niveau du suivi réglementaire : tout est conforme
- Au niveau de la gestion des équipements : tout est conforme

**4.2 RECOMMANDATION(S)**

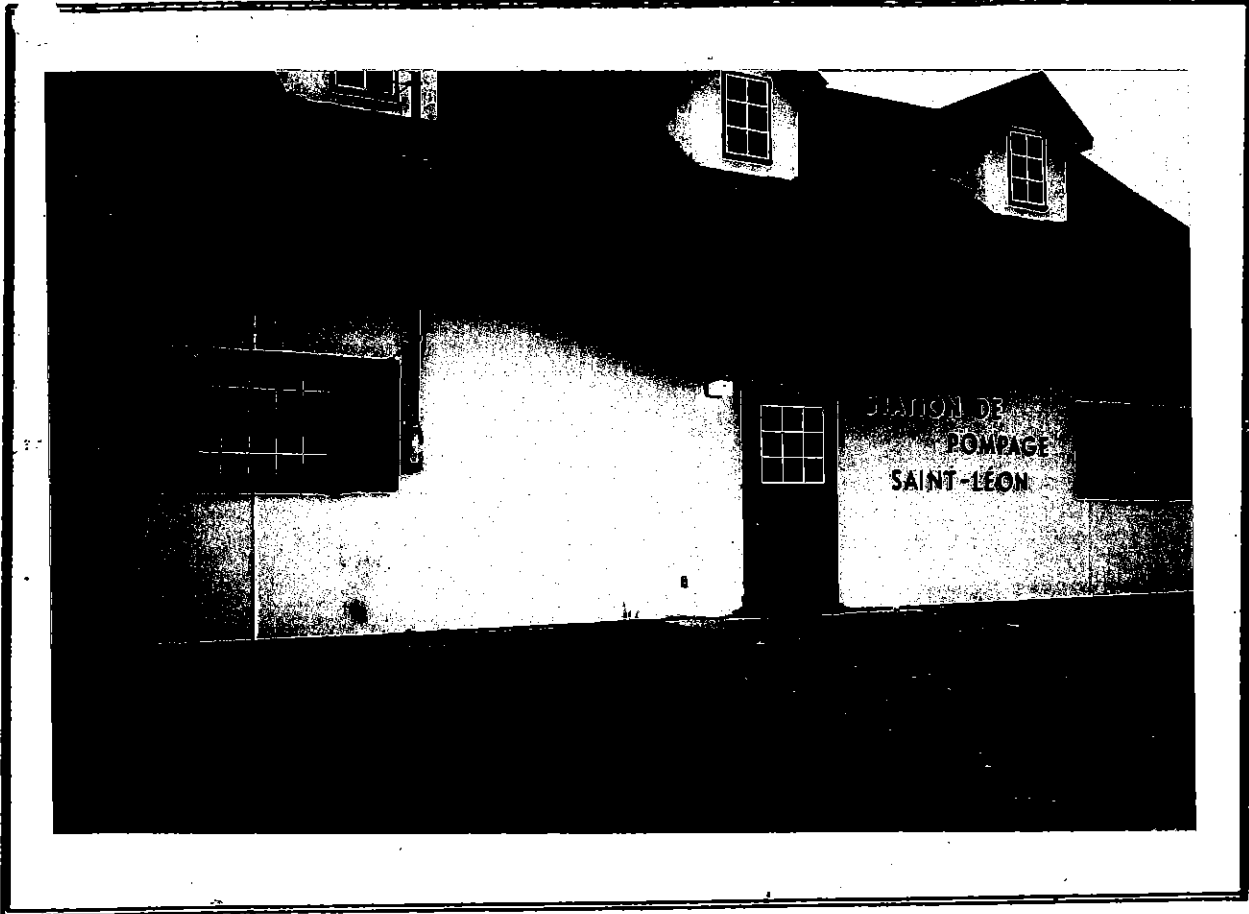
- Suivre selon la planification annuelle
- Transmission d'une lettre attestant l'utilisation occasionnelle du puits 1/39 en conformité avec certaines conditions d'exploitation qui sont :
  - 1- Analyse bactériologique préalable
  - 2- Avis écrit transmis au MEF

**4.3 VÉRIFICATION**

INSPECTÉ PAR : <i>Louis LANCEVIN</i>	SIGNATURE <i>Louis Lancelin</i>	DATE 1998 - 10 - 23
VÉRIFIÉ PAR	SIGNATURE <i>Paul Ouel</i>	DATE 1999 - 04 - 12

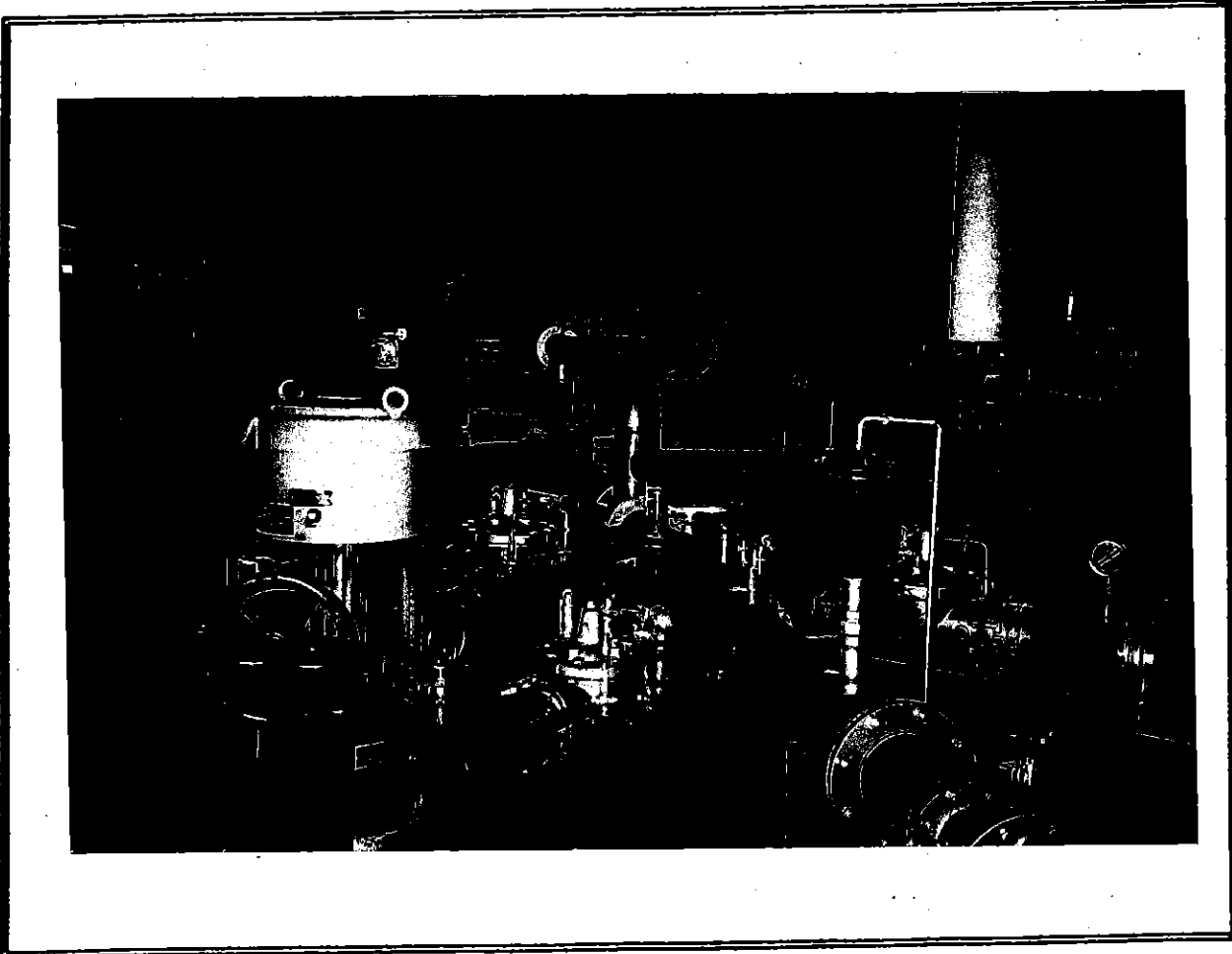
**4.5 COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR**

EXPLOITANT: St-leon  
DATE: 15-10-98



No de la photo: 1

Description: Batiment abritant la station de  
pompage.



No de la photo: 2

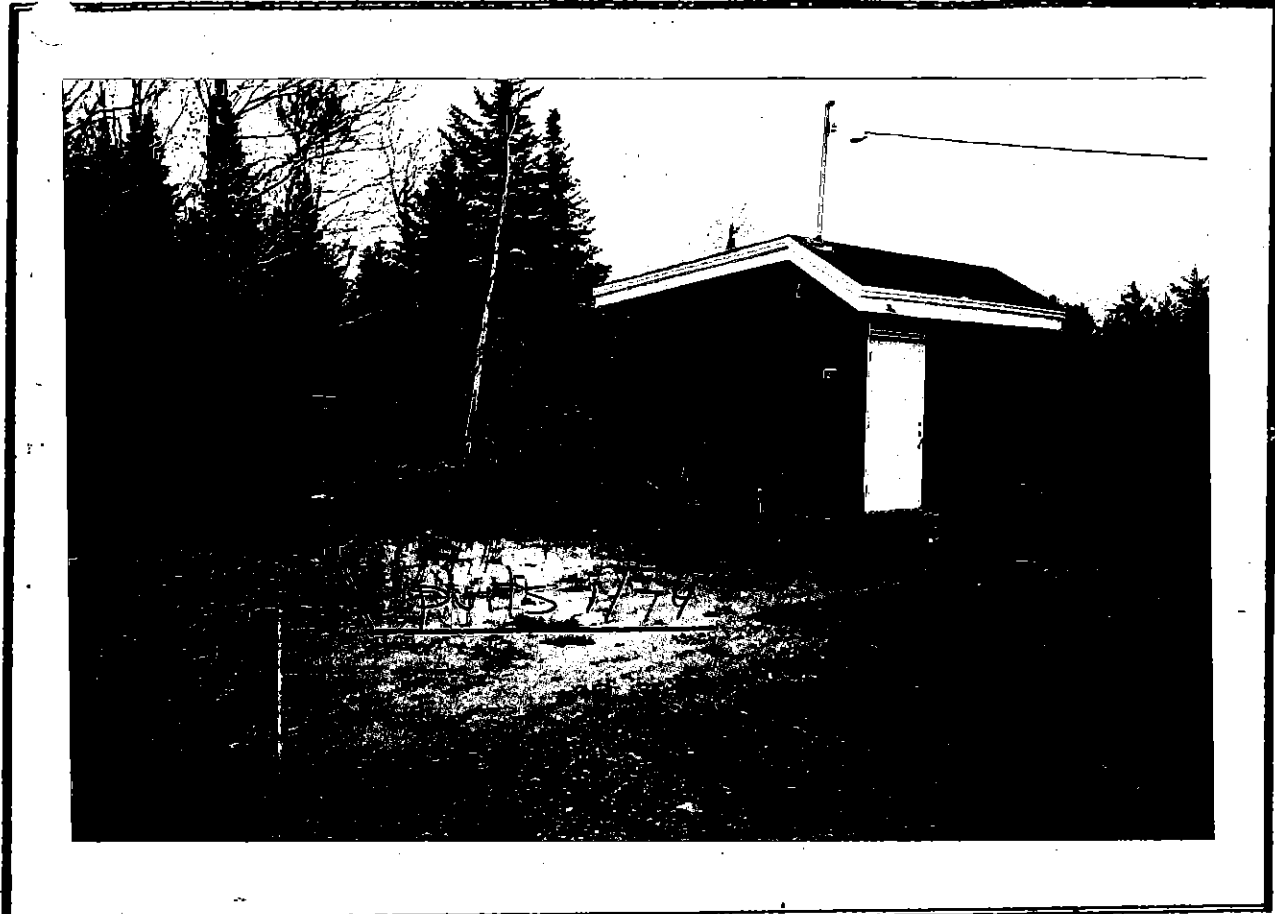
Description: Equipement de pompage et canalisations principales  
A droite: Moteur DIESEL et pompe  
d'urgence

PAR: \_\_\_\_\_



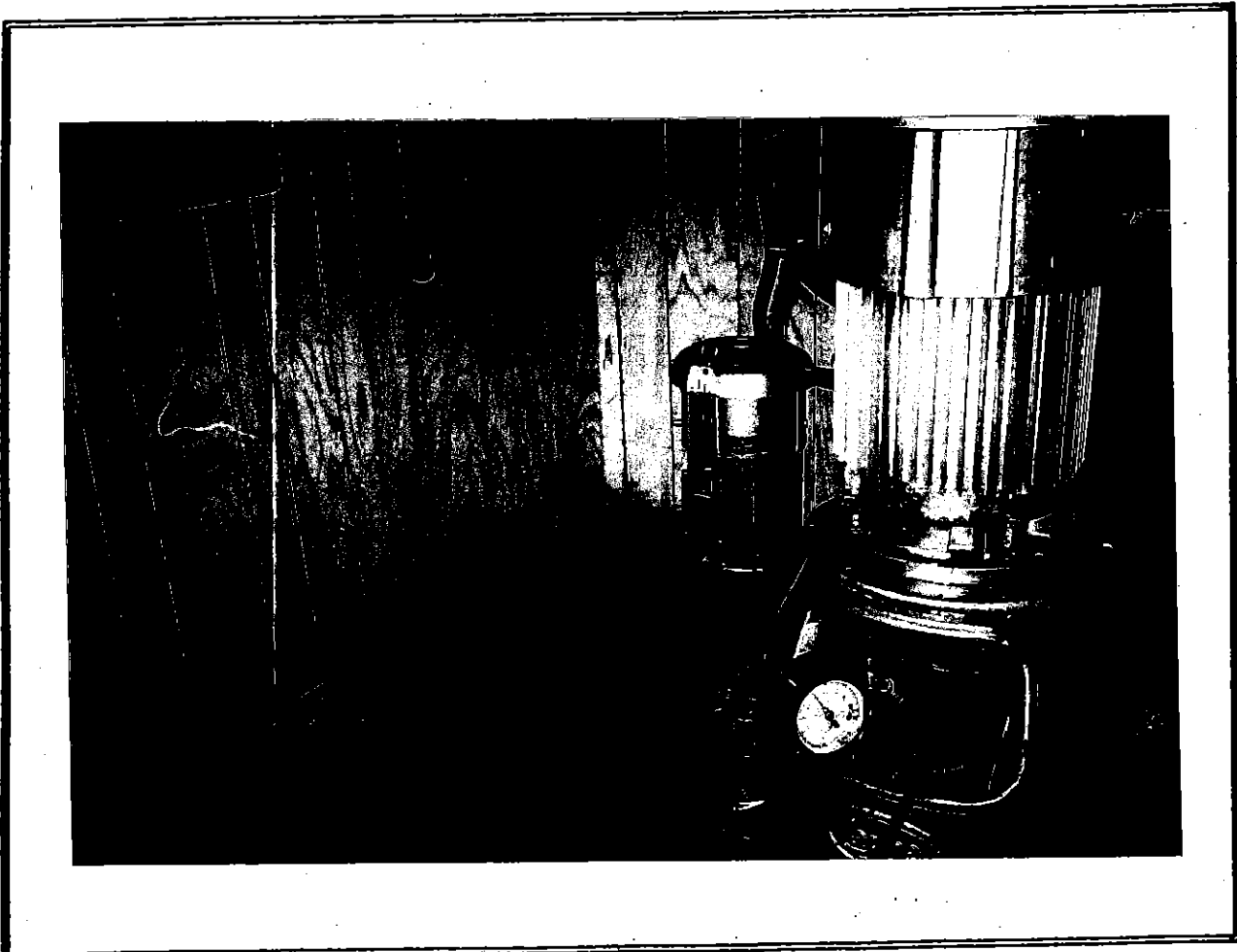
EXPLOITANT: St-leon

DATE : 15-10-98



No de la photo: 3

Description : Bâtiment du puits principal et  
puits 1/79 à gauche de la bâtisse



No de la photo: 4

Description : Moteur et pompe du puits principal. A  
L'arrière : moteur de réserve

PAR : \_\_\_\_\_

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1212-02-01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 961/11/04  
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 961/10/10 HEURE : - Arrivée : 3h10  
A M J - Départ : 3h55

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : LISE TREMBLAY

. ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)  
POITS ET STATION DE ED. MUN. ST-LEON  
PONPAGE ST-LEON 223 RUE AMBROISE  
ST-LEON  
COW 280

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
_____	_____
_____	_____
_____	_____

. PERSONNES RENCONTRÉES :  
NOM/FONCTION : M. JEAN-LUC TREMBLAY, OP. TÉLÉPHONE : 481-2072

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTO(S) [  ] CROQUIS [  ] PLAN(S) [  ] CARTE(S) [  ]  
Nombre : 2 No \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_

. BUT(S) : Vérifier les cristallisations concernant  
l'eau potable

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312.02.01-2462000 DATE DE RÉDACTION : 9 6/11 104  
A M J

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 10 octobre 1986 je me suis rendue à St. Léon.  
M. Jean-Luc Tremblay insp. mun. m'a accom-  
pagné tout au long de ma visite. J'ai constaté:

#### Aux puits (photos #1):

- Le puits en place dans le bâtiment est présentement colmaté. Les travaux de nettoyage sont prévus pour le printemps 1997.
- Le puits actuellement utilisé pour assurer l'alimentation en eau potable est le puits qui a été creusé en 1995 sans autorisation du MEF. Il est à noter que nous n'avons pas à ce moment entrepris d'action contre la municipalité car ce puits creusé trop près du premier devait être annulé à jamais.
- La pression à la sortie du puits est de 50 psi.

#### Au poste de pompage:

- Une nouvelle pompe a été aménagée pour remplacer la pompe #2. Une erreur a été faite: la pompe qui devait être changée était la pompe #1 (voir croquis). Les conséquences: Il n'y a plus de pompes pour relayer la pompe #1 actuellement non fonctionnelle. La pompe #1 sera changée au prochain arrêt afin

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7372.0201-9462000 DATE DE RÉDACTION : 261 11 04  
A M J

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION.

de remettre le système comme auparavant soit  
avec 2 pompes fonctionnant alternativement.  
La pompe #3 est fonctionnelle ;

- la nouvelle pompe installée est de marque  
"Soulds Submersible pumps" modèle IP225H20-6,  
20HP - 3160HZ - 21.5AMP - 575V (photo #2);

- Un système de chloration est tenu sur place  
mais n'est pas utilisé;

- Le débit quotidien est de 60,000 gallons par  
jour;

- La pression à la sortie du puits est de 120 psi.

- la dernière purge du réseau a eu lieu la  
première fois;

À u niveau du réglage: tout est respecté  
pour les analyses bactériologiques et chimiques.  
Cependant l'utilisation de puits actuels n'a pas  
été autorisée.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : B12-02-01-9462000

DATE DE RÉDACTION : 96/11/04  
A M J

3. CONCLUSION

Il y a un respect de l'article 32 de la loi  
Sur la qualité de l'environnement car un  
fuite d'eau potable est utilisée sans autorisa-  
tion du MEF.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1312-02.01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 96 / 11 / 04  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

Discuter avec l'analyste car on ne peut leur  
demander de se faire autoriser un puits qui  
n'a pas été creusé d'un endroit conforme à  
nos directives.

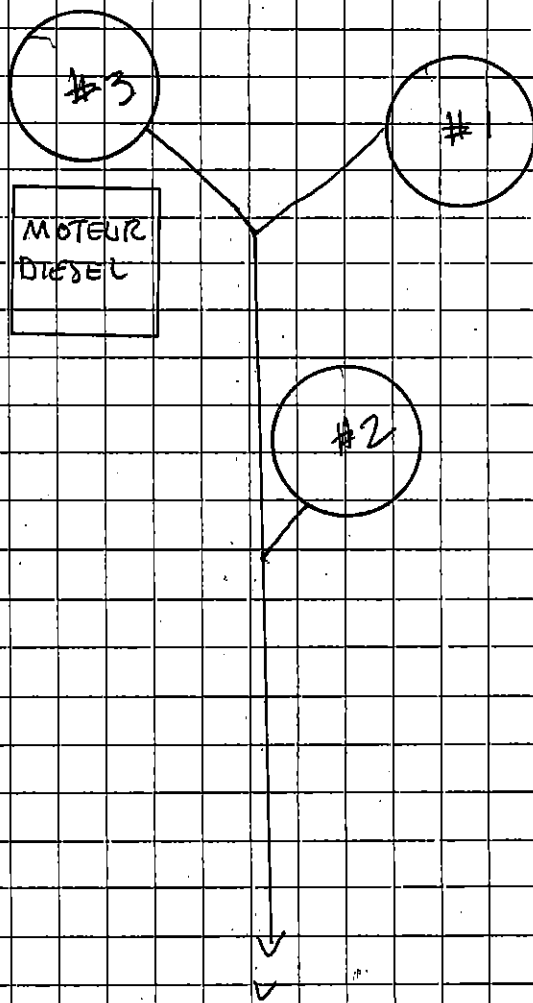
5. VÉRIFICATION

• RÉDIGÉ PAR : WSE TROMPEL WSE TROMPEL 96 / 11 / 04  
(nom) (signature) A M J  
• VÉRIFIÉ PAR : \_\_\_\_\_ P. Sébrier 96 / 11 / 20  
(nom) (signature) A M J

• COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Transmettre à l'analyste afin de vérifier la  
conformité de l'environnement avec la Sir. 021.

# CROQUIS



Croquis dessiné par :

NOM : LISE COMMAN

SIGNATURE : [Signature]

DATE : 9/11-04

N/RÉF. : 7312-01-01-946200

LIEU : St LEU

SECTEUR : \_\_\_\_\_

\*NOTE :

○ = Pompes

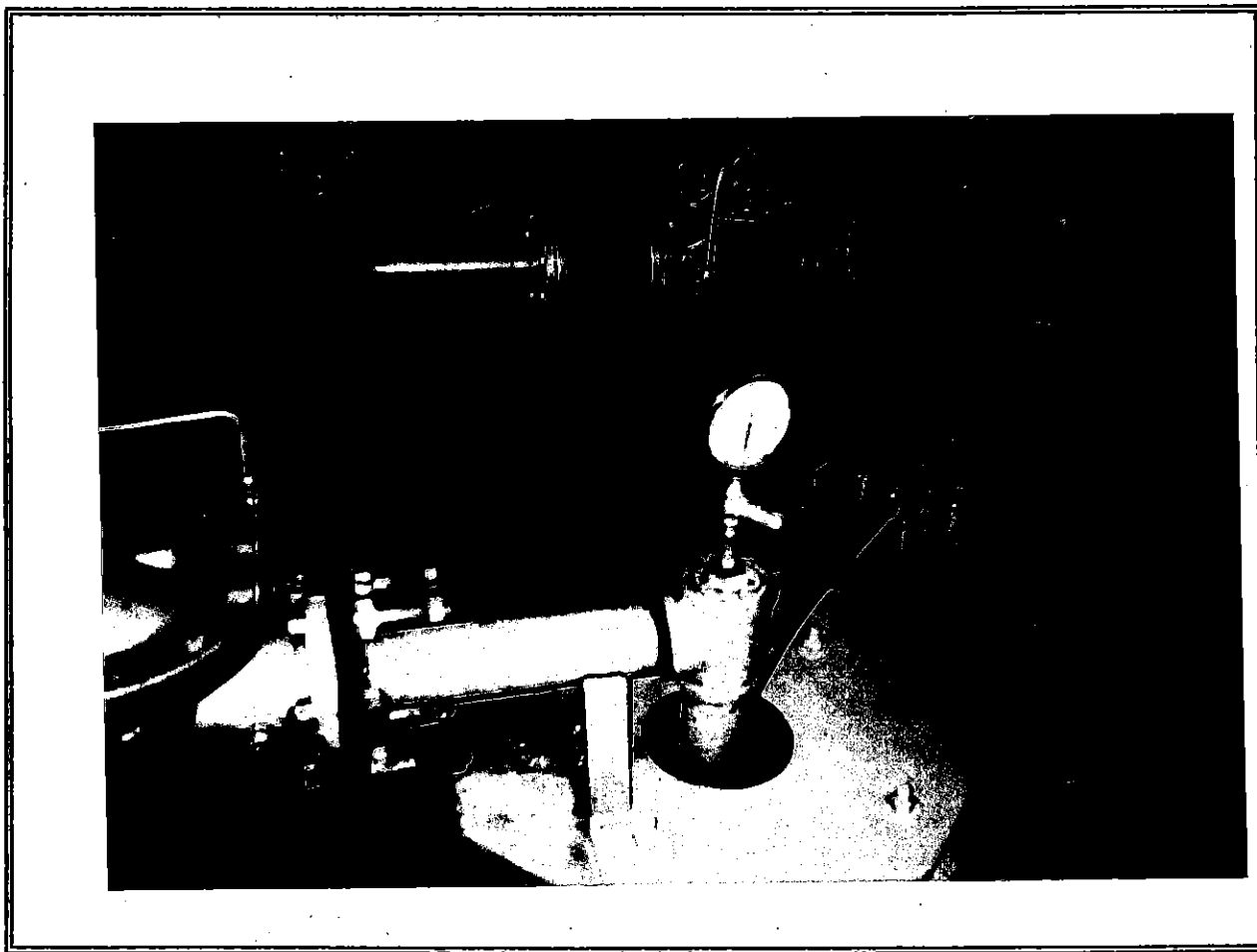
EXPLOITANT: MINISIPICUO CORP. (MUN.)

DATE: \_\_\_\_\_



No de la photo: #1

Description: route utilisée (non autorisée)



No de la photo: #2

Description: pompe submersible

PAR: Lise Tremblay



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312-02-01-946200 DATE DE RÉDACTION : 95/12/19  
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 95/10/10  
A M J

HEURE : - Arrivée : 10h00  
- Départ : 11h00

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : LISE TREMBLAY

. ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

. LIEU INSPECTÉ

. ADRESSE POSTALE (si différente)

PUITS ET STATION DE  
PONDAGE ST. LEON

St-Leon  
ED. MUNICIPAL  
223 RUE AMBROISE  
G0W 2S0

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNES RENCONTRÉES :

M. TOMY LAPOUCHE / NSP

481-2072

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S)

CROQUIS

PLAN(S)

CARTE(S)

[X]  
Nombre : 7

[ ]

[ ]  
No \_\_\_\_\_

[ ]  
No \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS

[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLÔRE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ

2. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

. BUT(S) :

Vérifier les installations concernant  
l'eau potable.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 730.02.01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 25/12/19  
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

M. Tony Larouche, ing. m'a accompagné lors de ma visite.

Constatations :

#u puits :

Les équipements sont les suivants (photo #1) :

- Une pompe de marque "Leuzne et Bomber" actionnée par un moteur "U.S. Electrical Motors" type AU. 10 H.P., 1745 RPM, # série : 69.05.479.588;

- la pression est de 50 psi;

- Sur la photo #2, on aperçoit l'emplacement du puits qui avait été installé sans autorisation. Ce puits creusé trop près de l'ancien n'est pas utilisable. Il n'y a pas de projet de creusage d'un autre puits pour l'instant.

À la station de pompage :

- Trois pompes et moteurs peuvent assurer la distribution de l'eau sur le réseau (photo #3) :

\* pour une vue plus détaillée voir les photos du rapport du 5 novembre 1980.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7317-02.01.9462005

DATE DE RÉDACTION : 95/12/19  
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

- une pompe "Pearless" 250 C.P.M., 3600 R.P.M.,  
# Série : 3124423 actionnée par un moteur  
électrique "U.S. electrical motor", 20 H.P.,  
3500 P.P.M., # Série : 9903446-673 ;

- une pompe "Pearless", 1760 R.P.M., # Série : E124424,  
actionnée par un moteur électrique "U.S. electrical  
motor", 20 H.P., 5515 R.P.M., # Série : 9903445-C-  
678.

- une pompe "Johnson", 1760 R.P.M., # Série :  
59104 actionnée par un moteur diesel "Detroit  
diesel", 3 cylindres, modèle PTA150273, # Série :  
623198, utilisé en cas de panne de courant.

on retrouve également :

- deux compteurs d'eau "Kent";

- deux pompes dosées "Prominent électronique"  
type A0302D, # Série : 010466, 2 pt  
type A0302D, # Série : 010468, 2 (plus # 5);

- deux réservoirs de polyéthylène pour  
le désinfectant d'une capacité de 227 litres

\* Ces équipements de chloration ne sont utilisés  
qu'en cas de contamination de l'eau.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312.02.01.9462000

DATE DE RÉDACTION : 95 / 12 / 19  
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

- l'eau est emmagasinée dans 2 réservoirs  
souterrains de 1,363,800 litres;

- deux systèmes "BIF" indiquent le niveau  
de l'eau dans le réservoir :- le réservoir d'eau  
#1 a 7.5 pieds

- le réservoir d'eau  
#2 a 3 pieds (photos #6-7)

- la pression de l'eau à la sortie de la station  
est de 54 PSI.

Sur le réseau:

- la consommation quotidienne est d'environ  
15,000 gallons U.S.

- la purge du réseau a été commencée cette  
semaine mais n'est pas terminée. Aucune  
chloration n'est faite lors de la purge.

Au niveau du règlement:

Tout est conforme

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 9312.02.01.9462000 DATE DE RÉDACTION : 05 / 12 / 19

A M J

3. CONCLUSION

Tout est conforme

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312.02.01.94.62000 DATE DE RÉDACTION : 95/12/19  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

Aucune.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR :

Lietrem S 95/12/19  
(signature) A M J

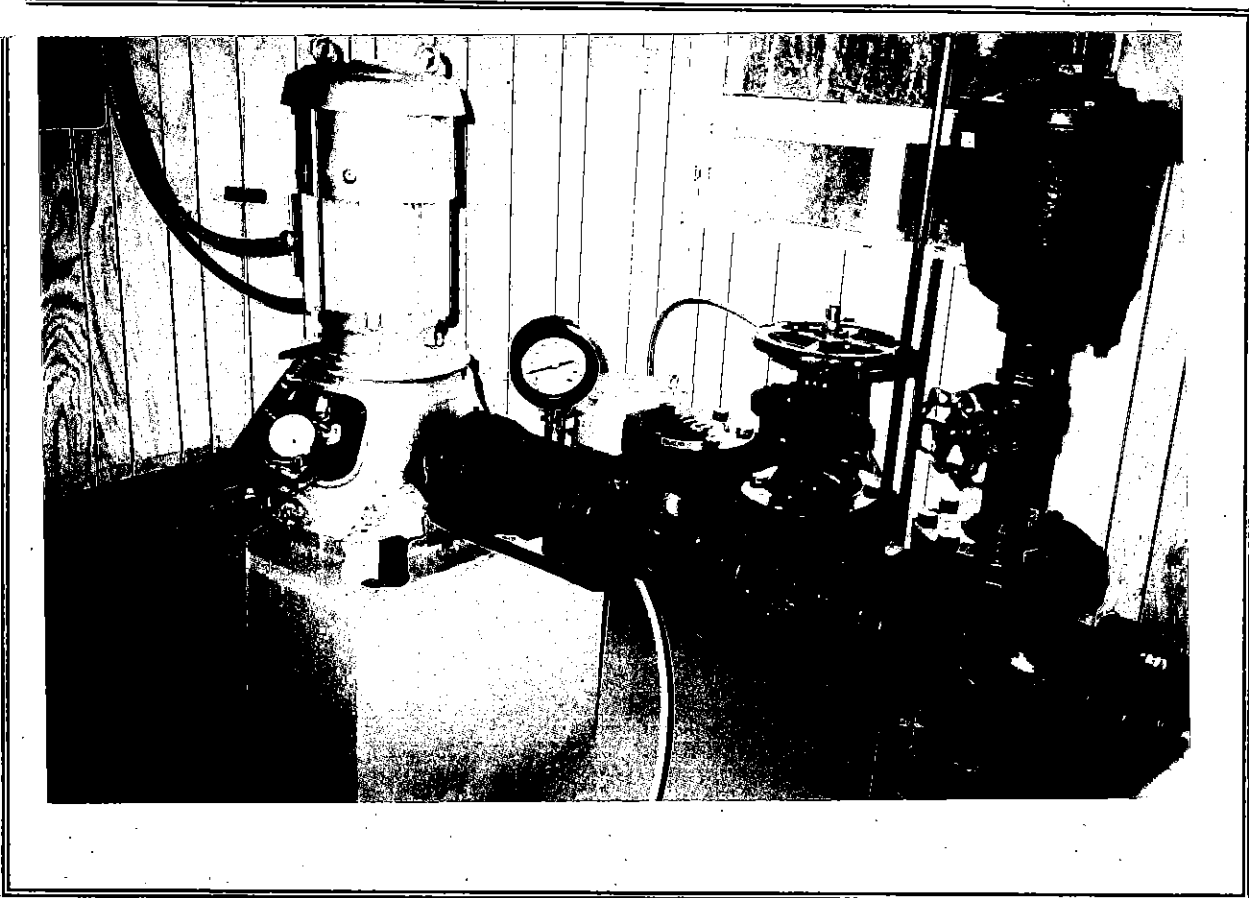
. VÉRIFIÉ PAR :

Fan Heb 96/01/08  
(signature) A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Closer.

EXPLOITANT : St. Leon  
DATE : 95-10-10



No de la photo: 1

Description : INSTALLATION AU Puits



No de la photo: 2

Description : Puits non utilise

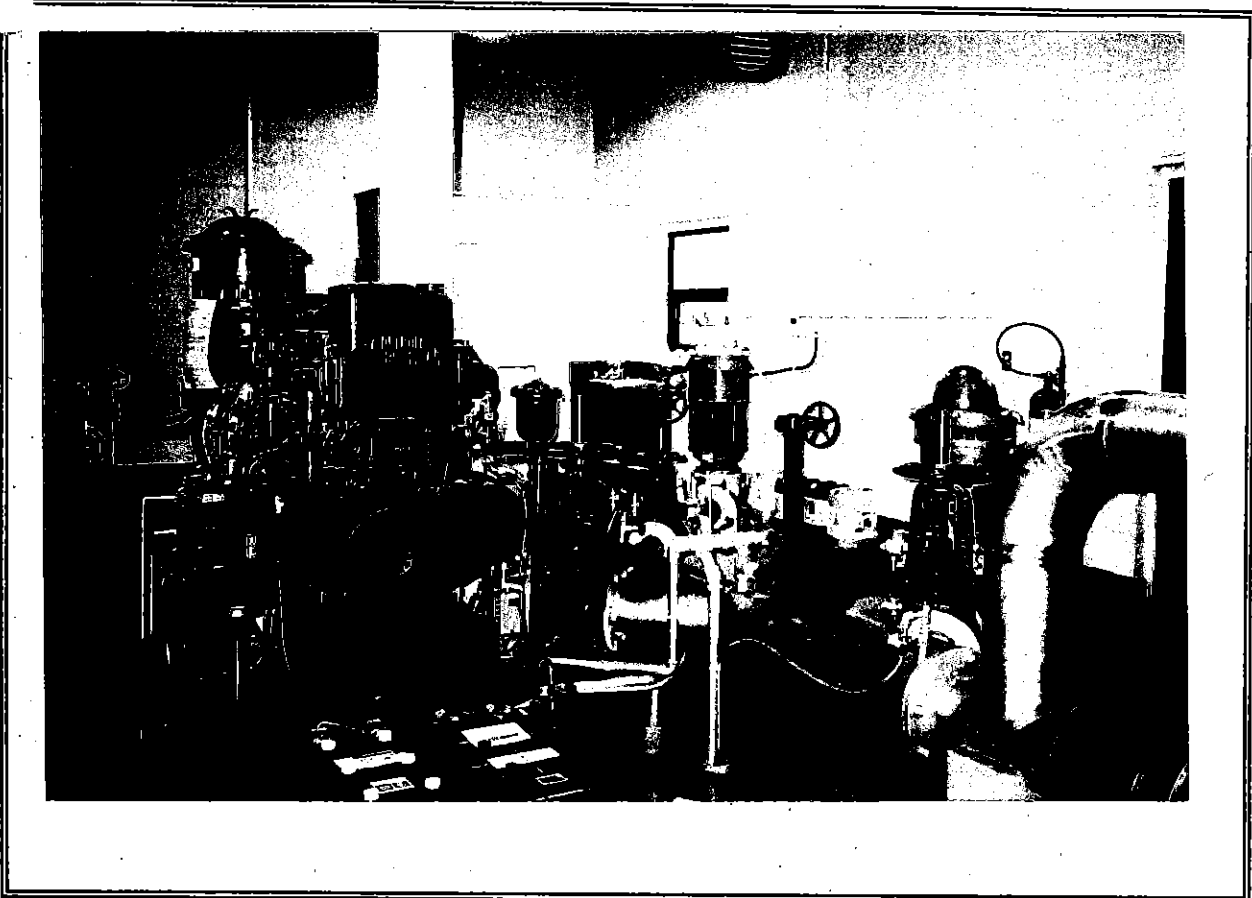
PAR : Lise Tremblay

EXPLOITANT :

St LEON

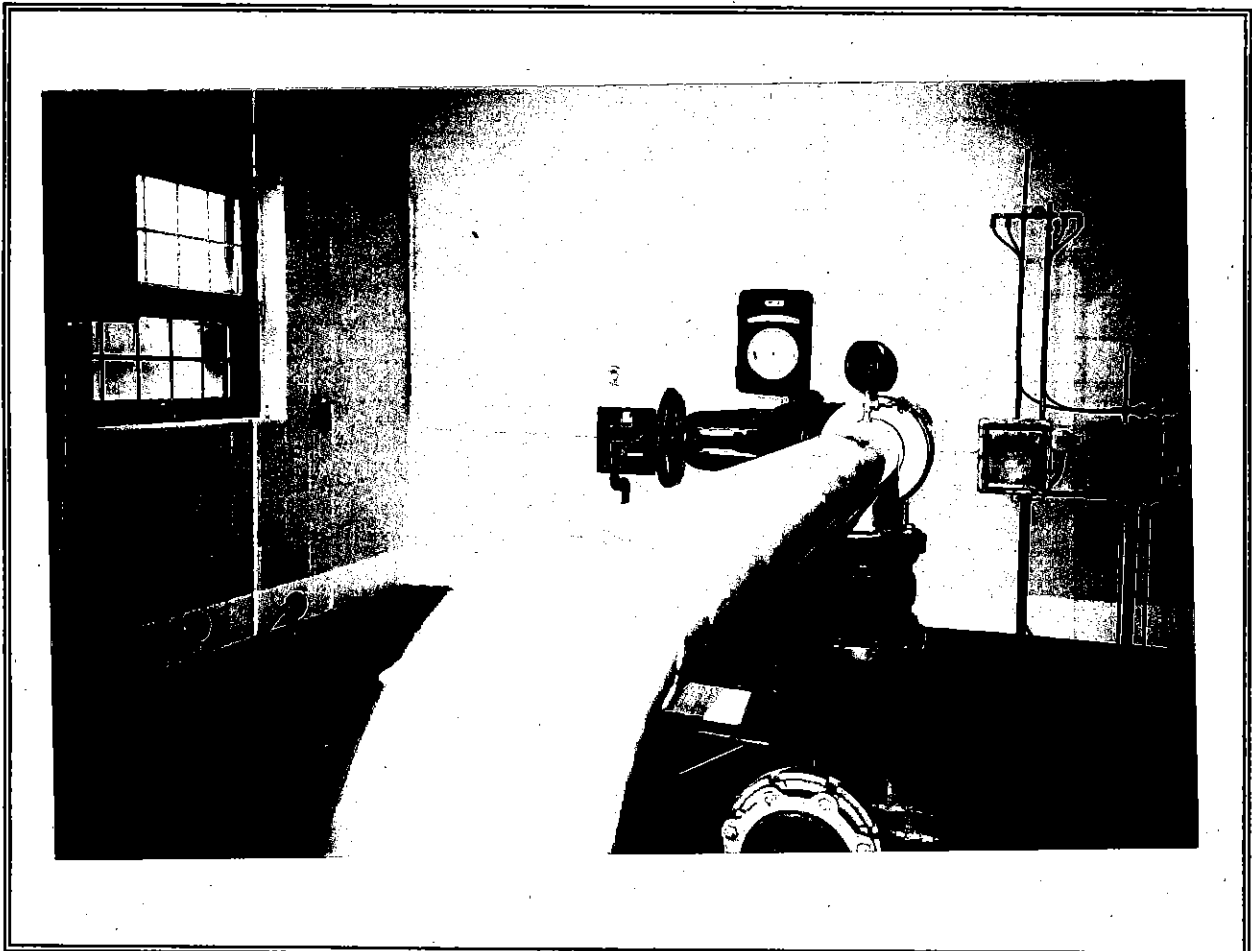
DATE :

95-10-10



No de la photo: #3

Description : POMPES & MOTEURS



No de la photo: #4

Description : COUDITE DE DISTRIBUTION

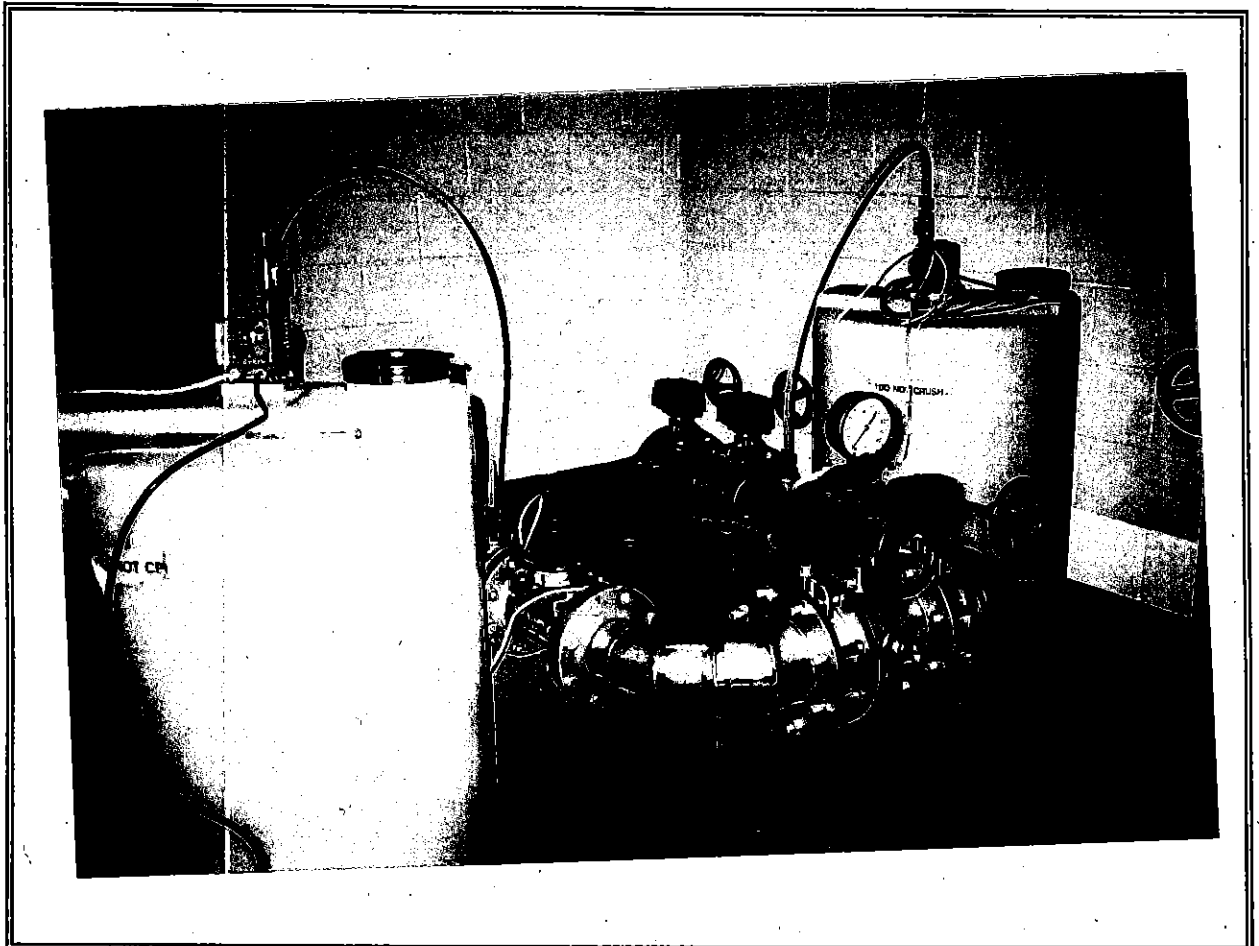
PAR :

Lise Tremblay



EXPLOITANT: ST-LEON

DATE : 95-10-10

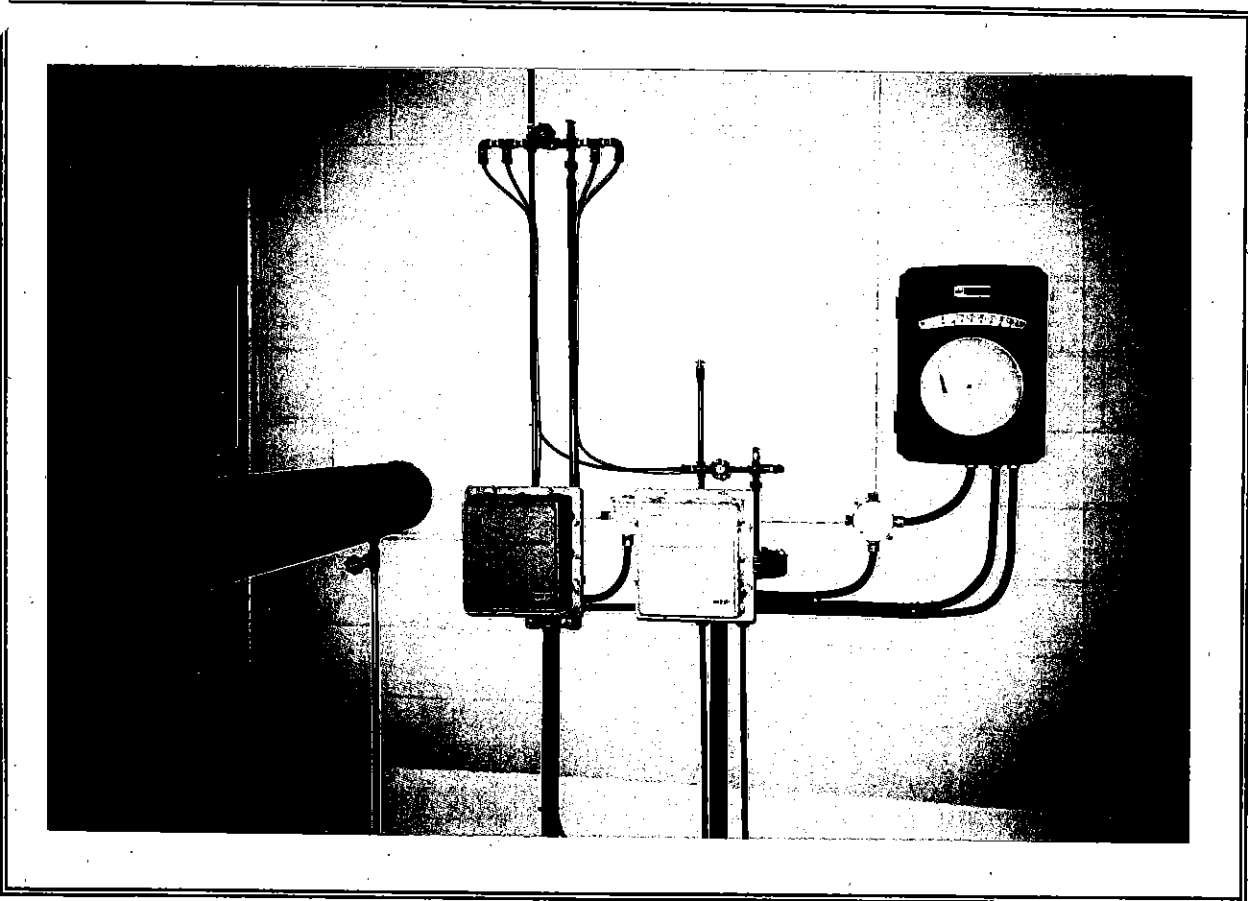


No de la photo: # 5

Description : POMPES DOSEUSES  
COMPTEUR D'ETA  
RESERVOIRS

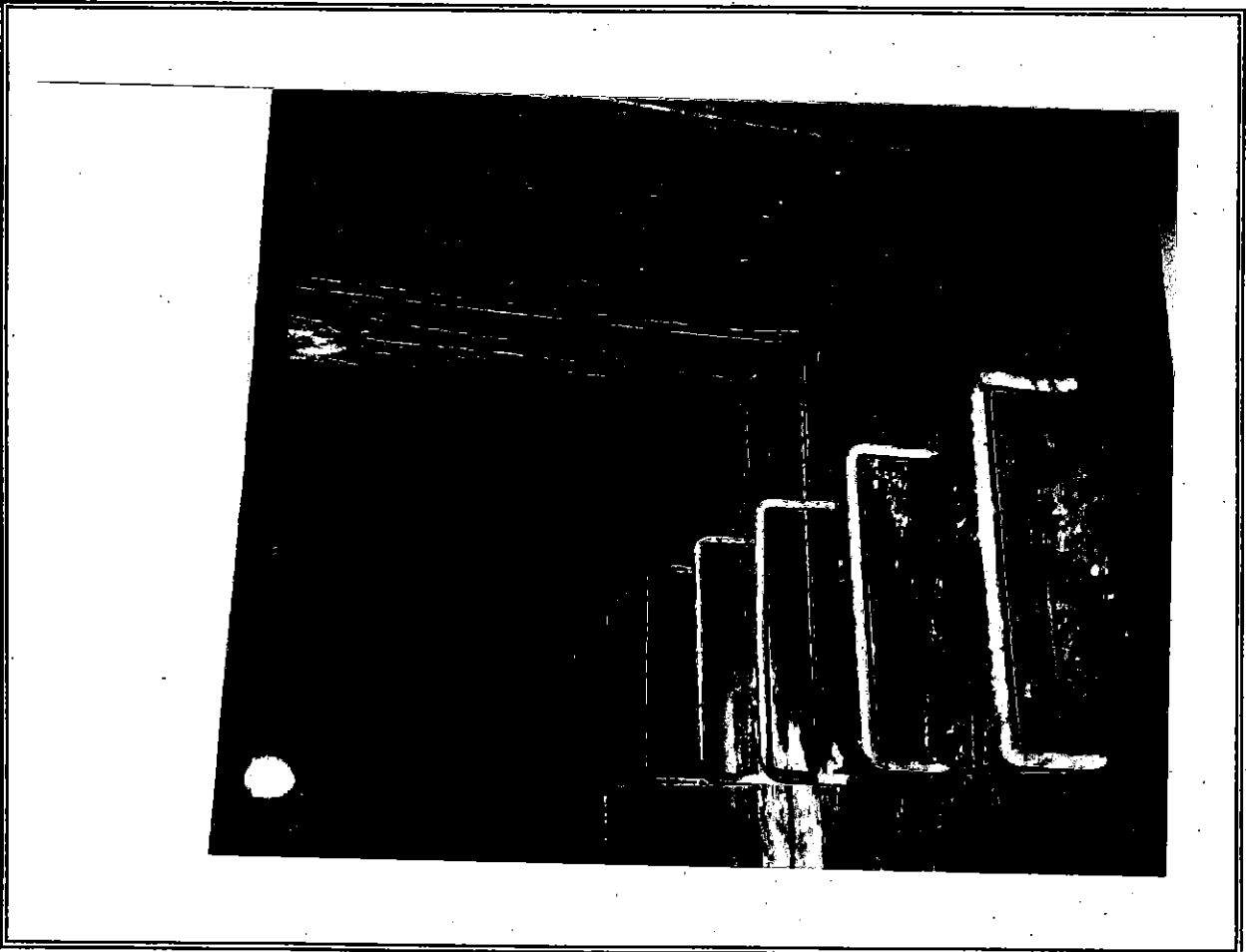
PAR : Lise Tremblay

EXPLOITANT: ST-LEON  
DATE : 95-10-10



No de la photo: #6

Description : Système BIF



No de la photo: #7

Description : RESERVOIR

PAR : Lise Tremblay

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312-02-01-9462000

DATE DE RÉDACTION : 95/05/24  
A M J

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 95/05/24  
A M J

HEURE : - Arrivée : 13h45

- Départ : 14h25

INSPECTEUR / INSPECTRICE : LISE TREMBLAY

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

PUITS DE LABRECQUE ET  
STATION DE POMPAGE

EDIFICE MUNICIPAL  
223 RUE AMBROISE  
ST. LEON (LABRECQUE)  
GOW 250

PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

PERSONNES

RENCONTRÉES :

M. GUYSIMARD, OP.

481-2022

M. M<sup>me</sup> SU ZANNI<sup>e</sup> COUTURE, SEC. TRCS.

"

PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS [ ] CROQUIS [ ] PLANS [ ] CARTES [ ]  
Nombre \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS

[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ]  
PRÉCISEZ

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

BUTS :

Vérifier les installations concernant l'eau  
potable. Vérifier si le C.A. requis pour la  
mise en place du nouveau puits a été émis.

## 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

A l'édifice municipal, j'ai rencontré Mme Suzanne Couture, Sec. trés. Celle-ci m'a affirmé que le projet de nouveau puits avait été écarté pour l'instant car leur finances ne le permettent pas. Elle m'a assuré que lorsqu'ils décideraient d'intervenir sur l'aménagement d'un nouveau puits, ils feraient une demande de C.A. au préalable.

M. Guy Simard, sp. m'a ensuite accompagnée à la station de pompage et au puits.

Constatations :Au puits :

- Les équipements sont tels que décrits dans le rapport de visite du 5 novembre 1990;
- la pression de l'eau à la sortie est de 55 psi.

A la station de pompage :

- Les équipements sont tels que décrits dans le rapport de visite du 5 novembre 1990;
- le pote est très propre, les planchers sont repeints;
- le débit quotidien est de 15,000 gallons;
- la pression à l'entrée est de 50 psi et à la sortie de 125 psi.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312.02.01.946200 DATE DE RÉDACTION : 15 / 05 / 24  
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Sur le réseau :

la dernière purge a eu lieu à l'automne 94.  
la prochaine aura lieu dans 5 jours.

Au niveau du règlement :

Les procédures et fréquences d'analyse bactériologique et physico-chimique sont respectées.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312.02.01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 95 / 05 / 24  
A M J

3. CONCLUSION

Pour un certain temps, il n'est pas question de creuser un autre puits. Si les finances de la municipalité s'améliorent ils déposeront une demande de C.A. pour un nouveau puits.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7318-02.01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 95 / 05 / 24  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

Aucune

5. VÉRIFICATION

• RÉDIGÉ PAR : LISE TROND VY (nom) Lise Trond (signature) 95/05/24  
A M J

• VÉRIFIÉ PAR : \_\_\_\_\_ (nom) [Signature] (signature) 95/05/30  
A M J

• COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Aucun

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 9312-02-01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 95 / 02 / 14  
A M J

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 95 / 02 / 08 HEURE : - Arrivée : 13h15  
A M J - Départ : 14h30

INSPECTEUR / INSPECTRICE : LISE TREMBLAY

ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

LIEU INSPECTÉ : POSTE DE POMPAGE  
POITS  
ADRESSE POSTALE (si différente) : ED. MUNICIPAL LABRECQUE  
223 RUE AMBROISE  
ST. LEON  
GOW 250

PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
_____	_____
_____	_____
_____	_____

PERSONNES RENCONTRÉES :	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
	<u>MME SUZANNE COUTURE SEC. TRES</u>	<u>481-2022</u>
	<u>M. GUY SIMARD, OPER.</u>	<u>"</u>

PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS [ ] CROQUIS [ ] PLANS [ ] CARTES [ ]  
Nombre \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_

BUTS : Vérifier les installations concernant l'eau  
potable



## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312.01.01-9462000

DATE DE RÉDACTION : 95/02/14  
A M J

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

À l'édifice municipal j'ai rencontré Mme Suzanne Couture sœur-très... avec laquelle j'ai discuté du règlement sur l'eau potable et de la problématique du nouveau puits d'alimentation en eau potable. À l'été 94 un puits auxiliaire a été construit sans certificat d'autorisation du Mef. Ce puits a été construit trop près du puits déjà en place et ils doivent recommencer les travaux. Mme Couture m'a affirmé qu'une demande d'autorisation sera présentée avant le début des travaux prévus pour le printemps 95.

### Constatations

#### À la station de pompage :

- Les équipements sont tels que décrits dans le rapport de visite du 5 novembre 1990 ;
- Des équipements de chloration sont maintenus en place en cas de besoin ;
- Le débit quotidien est de 75,000 gallons par jour ;
- La pression à la sortie du puits est de 120 psi.

#### À ce puits :

- Les équipements sont tels que décrits dans le rapport de visite du 5 novembre 1990.
- La pression de l'eau à la sortie du puits est de 50 psi.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312.02.01.9462000 DATE DE RÉDACTION : 95 / 02 / 14  
A M J

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

#### Sur le réseau :

La dernière purge à eau à l'automne dernier, M. Ruy Simad, opérateur, m'a expliqué que la purge de réseau n'était pas accompagnée d'une surchloration. Je lui ai recommandé de suivre la procédure proposée à Jean-Luc Tremblay opérateur lors d'une discussion de réservoir et de réseau le 1 octobre 1991 afin de bien désinfecter toute les conduites.

#### Au niveau du règlement

Les procédures et fréquences d'analyse bactériologique et physico-chimique sont respectées.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312.02-01.9462000 DATE DE RÉDACTION : 95/02/74  
A M J

3. CONCLUSION

Tout semble conforme. Un puits a été installé sans demande d'autorisation mais celui-ci n'est pas en fonction et sera démantelé à finitemps avec cette fois de demande de C.A.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 131201.01-9462008 DATE DE RÉDACTION : 95/02/14  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

Vérifier si une demande de C.A. sera déposée d'ici l'été 1995.

5. VÉRIFICATION

• RÉDIGÉ PAR : Luc Tremblay (nom) Luc Tremblay (signature) 95/02/14  
A M J

• VÉRIFIÉ PAR : \_\_\_\_\_ (nom) Jean Pelletier (signature) 95/02/27  
A M J

• COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Assurer le suivi

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312-02-01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 941 061 01  
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 941 051 26 HEURE : - Arrivée : 10:00  
A M J - Départ : 10:30

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : France Paty  
. ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

. LIEU INSPECTÉ : Poste de traitement  
Puits  
. ADRESSE POSTALE (si différente) : Edifice municipal de La Brique  
223 rue Ambroise  
Saint-Léon  
GOW 2S0

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
_____	_____
_____	_____
_____	_____

PERSONNES RENCONTRÉES :	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
	<u>Tomy Larroche, inspecteur</u>	<u>481-2022</u>
	<u>Suzanne Couture, secrétaire</u>	<u>481-2022</u>

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS  CROQUIS  PLANS  CARTES   
Nombre 1 # \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_

. BUTS : Vérifier les installations concernant  
l'eau potable

N/REFERENCE : 7312-02-01-9462000 DATE DE REDACTION : 94/06/01  
A M J

## 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Jeme suis rendue à l'édifice municipal de Labrecque afin de vérifier les installations concernant l'eau potable. A l'édifice j'ai rencontré M. Tony Larouche, qui m'a accompagné tout au long de ma visite et Mme Suzanne Cocteau.

Au poste de traitement :

- Les équipements sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport d'inspection du 5 novembre 1990.
- la pression à la sortie de la pompe est de 120 lbs et à la sortie du poste est de 60 lbs.
- le poste est visité à tous les jours et un régistrier est tenu au poste et il contient les mesures de débit, l'heure et la date des visites.
- Puits auxiliaire (appel téléphonique 94-06-16)
- Un puits auxiliaire a été construit et la municipalité va faire une demande d'autorisation au près du ministère lorsqu'elle va recevoir les résultats d'analyse.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312-02-01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 94/06/01  
A M J

### 2. Description de l'inspection

#### Au puits

- la pression à la sortie du puits est de 20 lbs
- Un autre puits auxiliaire a été construit à côté de l'autre puits. (photo 1). Ce nouveau puits servira pour alimenter en eau la ville et pour remplacer l'ancien puits par moment.
- la purge du réseau <sup>et le nettoyage des réservoirs</sup> a eu lieu à l'automne 1993, il n'y en aura pas au printemps 1994.

#### GPS

Puits 1 : lat = N 48° 40' 58,9" UTM = 19U 03154 ~~19~~  
long = W0 71° 30' 27,8" 5395 ~~117~~ 036

Puits auxiliaire : lat = N 48° 40' 01,5" UTM = 19U 03154 ~~19~~ 18  
long = W0 71° 30' 28,0" 5395 ~~117~~ 117

#### Au niveau du règlement

- la qualité et la fréquence physico-chimique sont correctes
- la qualité bactériologique est correcte
- la fréquence bactériologique n'est pas correcte suite à certains oublis.
- la règle de 50% des échantillons pris à l'extrémité est respectée mais il y a un oubli au niveau du formulaire, j'ai expliqué à la secrétaire la bonne case à cocher.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312-02-01-9462000 DATE DE RÉDACTION : 94 / 06 / 07  
A M J

3. CONCLUSION

Infraction à l'art. 13 du règlement de l'eau potable. Pour ne pas avoir prélevé 4 échantillons par mois

	écha. bact	
{	janv 94	→ 3/4
	fév 94	→ 2/4
	mars 94	→ 4/4
	avril 94	→ 3/4
	mai 94	→ 1/4 jusqu'à date



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312-02-01-946200 DATE DE RÉDACTION : 941 061 07  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

Avis de correction pour la fréquence bactériologique non respectée.

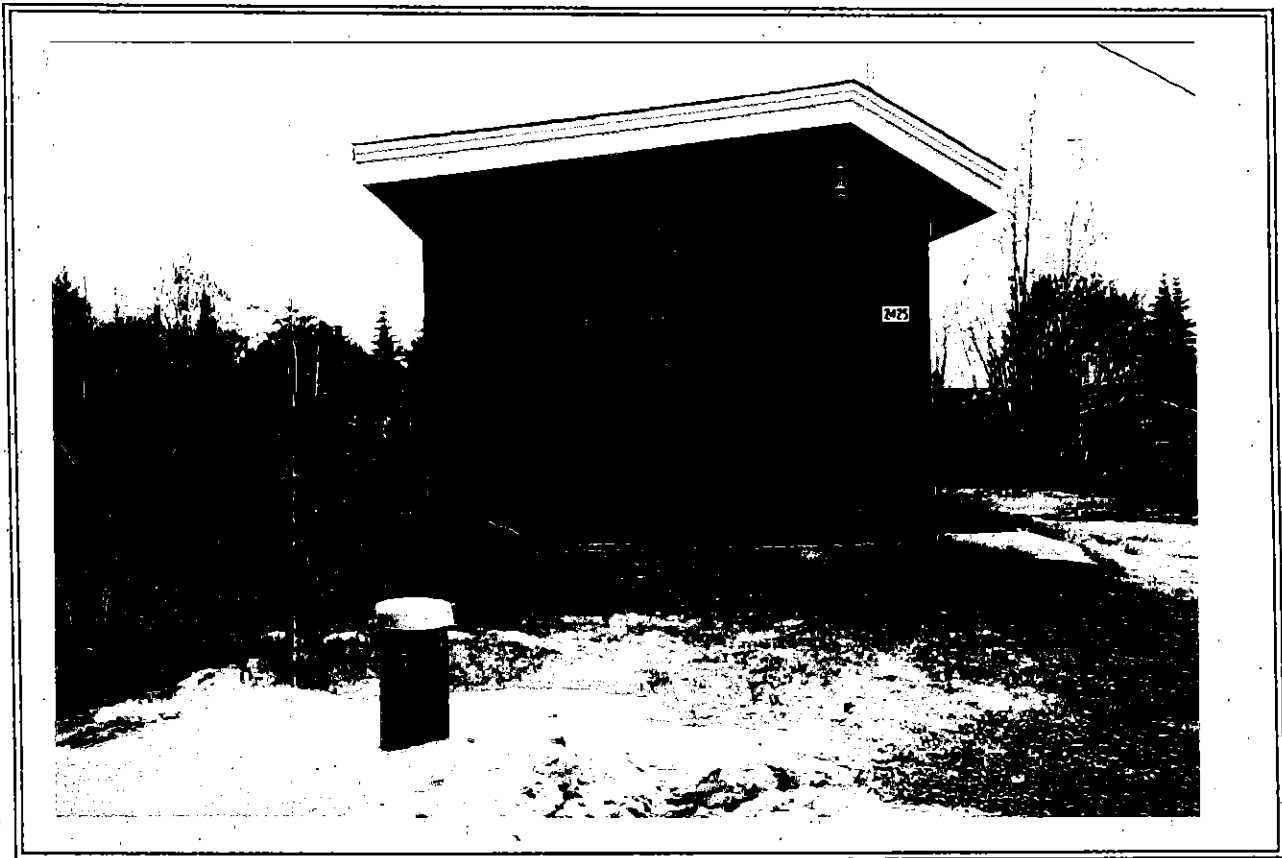
5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : France Patry (nom) France Patry (signature) 941 061 07  
A M J

. VÉRIFIÉ PAR : \_\_\_\_\_ (nom) René Melan (signature) 941 061 18  
A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :  
Erreur l'avis

EXPLOITANT: La brecque



No de la photo: 1 Par: Franca Patry

Endroit: Puits construit à côté du poste de traitement.

Date: 94-05-26.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7312-02-01-94620 DATE DE RÉDACTION : 93 / 02 / 18  
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 93 / 02 / 11 HEURE : - Arrivée : 11h30  
A M J - Départ : 12h35

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : LISE TREMBAY

. ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)  
INSTALLATIONS DE  
LABECQUE  
223 RUE AMBROISE  
ST-LEO  
GOUV 250

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
_____	_____
_____	_____
_____	_____

PERSONNES RENCONTRÉES :	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
	<u>Mme HELENE DESSUREAULT SEC-TR</u>	<u>481-2022</u>
	<u>M. JEAN-LUC TREMBAY, OPER.</u>	<u>481-2640</u>

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS [ ] CROQUIS [ ] PLANS [ ] CARTES [ ]  
Nombre \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_

. BUTS : Le 11 février 1997, j'ai me suis rendue à Labrecque  
pour vérifier les installations concernant l'eau  
potable. À l'édifice municipal j'ai rencontré Mme  
Helène Dessureault sec. tr. Par la suite,

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 94620

DATE DE RÉDACTION : 93/02/18  
A M J

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

M. Jean Luc Tremblay opér., m'a accompagné à la station de pompage et au puits.

#### Constations :

##### Au puits :

- les équipements sont tels que décrits dans le rapport de visite du 5 novembre 1990;

##### A la station de pompage :

- les équipements sont tels que décrits dans le rapport de visite du 5 novembre 1990;

- Aucune chloration n'est appliquée sur ce réseau mais des équipements appropriés sont en place en cas de besoin;

- le débitmètre a été réparé; le débit est d'environ 550 litres par minute;

- la pression à l'entrée du poste est de 60 psi et à la sortie de 120 psi;

- c'est le réservoir d'emmagasinement de l'eau situé au centre des trois réservoirs qui est utilisé. La manœuvre visée est de vider ce réservoir central qui se remplit par l'arrivée d'eau des deux autres réservoirs; ce qui assure une circulation d'eau continue dans les réservoirs et diminue les risques de contamination bactériologique.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 94620

DATE DE RÉDACTION : 93 / 02 / 18  
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

- La porte est visitée à tous les jours

Au niveau du règlement :

Les fréquences et les procédures d'échantillonnage bactériologique et physico-chimique sont respectées.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 94620

DATE DE RÉDACTION : 93 / 11 / 18  
A M J

3. CONCLUSION

*Tout est conforme*

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 94620

DATE DE RÉDACTION : 93 / 11 / 18  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

*Aucune.*

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : LISE TREMBLAY *Lise Tremblay* 93 / 11 / 18  
(nom) (signature) A M J

. VÉRIFIÉ PAR : \_\_\_\_\_ *[Signature]* 93 / 11 / 18  
(nom) (signature) A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

*James*

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale du  
Saguenay - Lac-Saint-Jean

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/DOSSIER : 7312-02-01-9462000

HEURE : - Arrivée : 13 h 00

DATE INSPECTION : 1992-01-30

- Départ: 14 h 15

**1. IDENTIFICATION**

• LIEU INSPECTÉ	• ADRESSE POSTALE (si différente)
Station de pompage de Saint-Léon	223, rue Ambroise Saint-Léon GOW 2S0

• PLAIGNANT(E):	NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
	Rencontré(e) oui [ ] non [ ]	

• PERSONNE(S) RENCONTREE(S):	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
	Mme Hélène Dessureault, sec.-trés. M. Robert Simard, opérateur	481-2022 "

• PIÈCE(S) ANNEXÉE(S):	PHOTO(S) [ ] Nombre	CROQUIS [ ]	CARTE(S) [ ] # #
	ÉCHANTILLONS [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS		

- AUTRE(S) [ ]  
PRÉCISEZ

- BUT(S): Contrôle de l'eau potable

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

Le 30 janvier 1992, je me suis rendue dans la municipalité de Labrecque afin de vérifier les installations concernant l'eau potable.

À l'édifice municipal, j'ai rencontré Mme Hélène Dessureault, sec.-trés, avec laquelle je me suis entretenue au sujet des futurs travaux concernant un nouveau puits. Ils compléteront les exigences de la demande d'autorisation sous peu.

**CONSTATATIONS :**

**Au poste de traitement :**

- les équipements sont tels que décrits dans le rapport de visite du 5 novembre 1990;
- aucune chloration n'est appliquée dans l'eau de ce réseau;



**RAPPORT D'INSPECTION**

N/DOSSIER : 7312-02-01-9462000

DATE : 1992-01-30

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION (SUITE)**

- le débitmètre est présentement hors d'usage. Ils attendent les pièces de rechange qui ont déjà été commandées;
- la pression à la sortie du poste est de 67 psi.

**Sur le réseau :**

- La dernière purge a eu lieu en décembre 1991.

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/DOSSIER : 7312-02-01-9462000

DATE : 1992-01-30

**3. CONCLUSION**

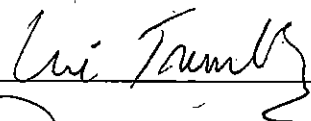
Tout semble conforme.

**4. RECOMMANDATION(S)**

- effectuer la réparation du débitmètre le plus tôt possible.

**5. VÉRIFICATION**

- INSPECTÉ PAR: Lise Tremblay



1992-01-30

- VÉRIFIÉ PAR: Pierre Mélançon



1992-02-06

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale du  
Saguenay - Lac-Saint-Jean

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/DOSSIER : 7321-02-01-94620

HEURE : - Arrivée : 10 h 00

DATE INSPECTION : 1991-10-01

- Départ: 11 h 30

**1. IDENTIFICATION**

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)

Municipalité de Labrecque (Saint-Léon)  
223, rue Ambroise  
Saint-Léon (Québec)  
G0W 2S0

. PLAIGNANT(E): NOM/ADRESSE TÉLÉPHONE

Rencontré(e) oui [ ] non [ ]

. PERSONNE(S) NOM/FONCTION TÉLÉPHONE

RENCONTREE(S): Mme Hélène Dessureault, sec.-trés. 481-2022  
M. Jean-Luc Tremblay, opérateur "

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS CARTE(S)  
[ ] [ ] [ ] [ ]  
Nombre # #

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRE(S) [ ]  
PRÉCISEZ

- BUT(S): ASSISTANCE TECHNIQUE POUR UNE DÉSINFECTION D'UN RÉSEAU D'EAU POTABLE

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

Suite à la contamination bactériologique survenue le 24 septembre 1991 dans l'eau potable de la municipalité de Saint-Léon, le 30 septembre 1991, Mme Hélène Dessureault, sec.-trés., a sollicité par téléphone l'assistance technique du MENVIQ pour réaliser une désinfection de leur eau potable. J'ai expliqué à Mme Dessureault et à l'opérateur, M. Jean-Luc Tremblay, quelles étaient les mesures immédiates et futures qu'ils devaient entreprendre, soit:

- se procurer huit contenants de 20 litres d'hypochlorite de sodium;
- ne pas vider les deux (2) réservoirs souterrains. Il est à noter que l'opérateur avait vidé le troisième réservoir avant notre conversation téléphonique;
- remplir le réservoir vide sous le poste pour le 1er octobre 1991;
- verser 40 litres de désinfectant dans le réservoir à nouveau rempli vers 9 h 00 du matin;
- verser 20 litres dans chacun des deux (2) autres réservoirs;
- débiter la purge des conduites vers 9 h 30 en utilisant d'abord l'eau du premier réservoir contenant 60 litres; procéder borne-fontaine par borne-fontaine en se dirigeant vers le bout du réseau.

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER : 7321-02-01-9462000

DATE : 1991-10-01

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION (SUITE)**

Le 1er octobre 1991, je me suis rendue à l'édifice municipal pour rencontrer Mme Hélène Dessureault. Je lui ai expliqué les bases du règlement sur l'eau potable qu'elle ignorait totalement. Je lui ai précisé qu'aucune excuse n'était valable pour négliger de s'informer au sujet de ses obligations concernant l'eau potable. Je lui ai souligné que je lui avais déjà offert de la renseigner lors de ma dernière visite de contrôle, le 9 août 1991, et qu'elle avait affirmé ne pas avoir de temps à me consacrer.

J'ai ensuite discuté avec M. Jean-Luc Tremblay et j'ai constaté que les recommandations que j'avais émises par téléphone, le 30 septembre 1991, ont été à demi comprises.

En effet, l'opérateur a commencé à remplir le réservoir vidé seulement ce matin. Il était donc trop tôt pour débiter la surchloration. Je lui ai donc répété la procédure à suivre avec des explications précises. Je lui ai mentionné qu'en cas de problème, il pouvait me téléphoner et que nous aviserions à ce moment-là.

M. Jean-Luc Tremblay m'a affirmé que lors de l'inspection des réservoirs, il s'est aperçu qu'un des réservoir était demeuré fermé pendant une période indéterminée et il est possible qu'il y ait eu développement d'une contamination bactériologique lorsque l'eau contenue dans ce réservoir a été remise en contact avec celle des deux autres réservoirs. Elle aurait peut-être contaminé l'eau du réseau.

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER : 73210-02-01-94620

DATE : 1991-10-01

**3. CONCLUSION**

Mme Dessureault et l'opérateur ignoraient totalement la procédure pour émettre un avis d'ébullition et pour effectuer la levée de l'avis. De plus, n'ayant aucune expérience dans la désinfection de l'eau potable, l'opérateur n'a rien fait d'autre que de vider un réservoir. Une assistance technique était indispensable pour cette surchloration.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Au secrétaire-trésorier et à l'opérateur :

- relire et respecter le Règlement sur l'eau potable;
- suivre mes instructions rigoureusement;
- s'inscrire à des cours de formation en eau potable.

**5. VÉRIFICATION**

- INSPECTÉ PAR: Lise Tremblay *Lise Tremblay* 1991-10-04

- VÉRIFIÉ PAR: Abdelkrim Senhaji *Abdelkrim Senhaji* 1991-10-04

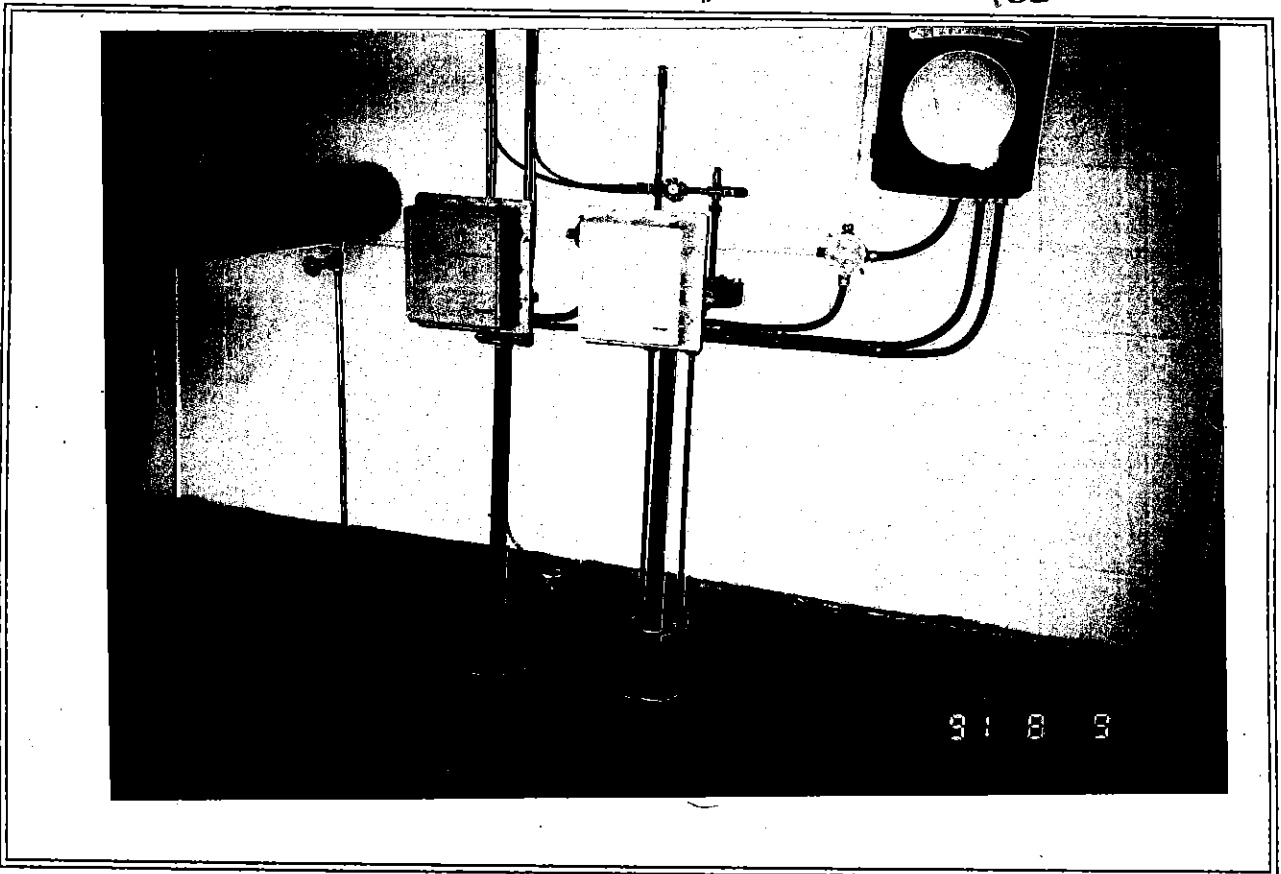
- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

Faire le suivi habituel.

COLONNE MISEE AU COMPTEUR  
BIF REPARÉE

Photo #1

LABRECQUE



INTERIEUR DU POSTE

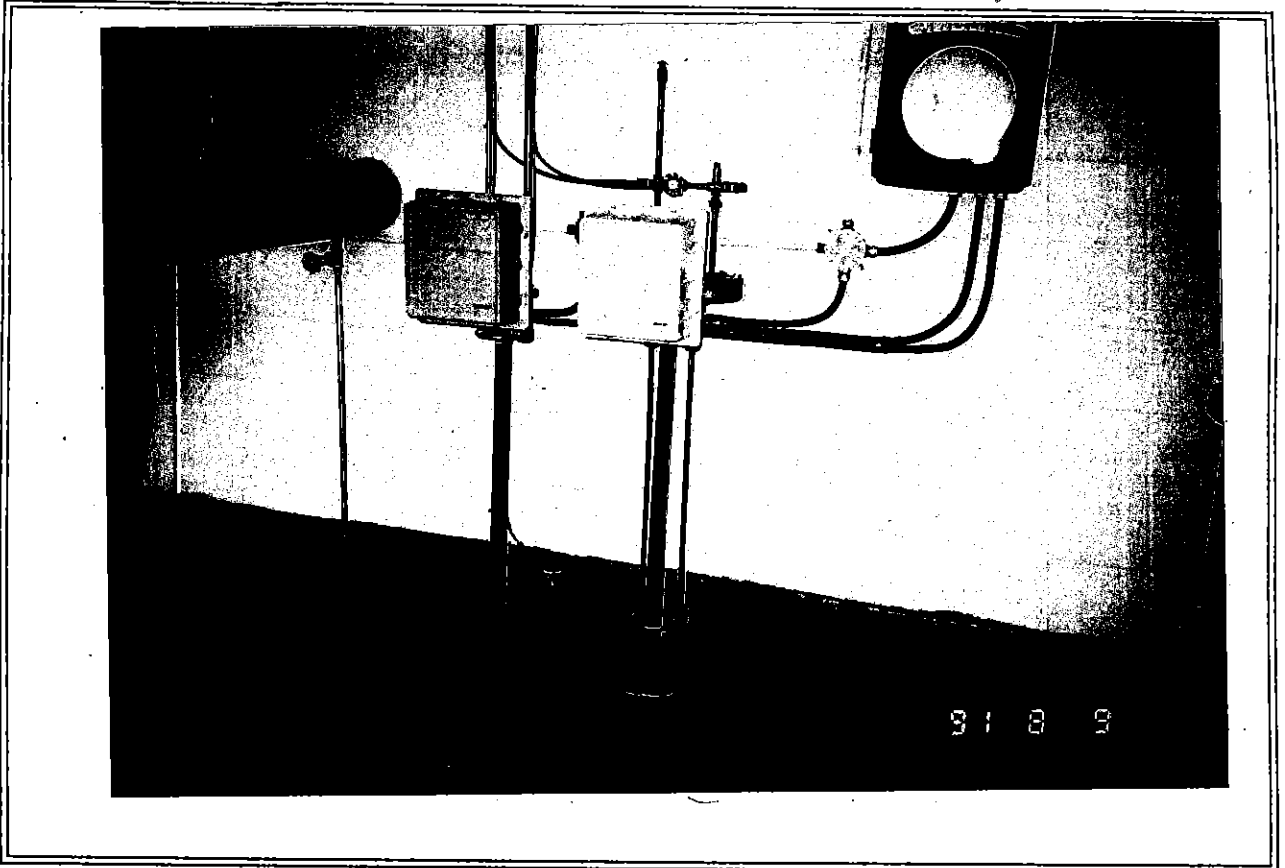
Photo #2



COLONNE MELLE AU COMPTEUR  
BIF REPARÉE

Photo #1

LABRECQUE



INTERIEUR DU POSTE

Photo #2



## RAPPORT DE VISITE

**MUNICIPALITÉ:** Saint-Léon

**DATE** : 5 novembre 1990

**PERSONNES**

**RENCONTRÉES** : M. Gérard Fleury, sec.-trés.  
M. Jean-Luc Tremblay, opérateur

---

---

**OBJET** : Contrôle de l'eau potable

---

---

Le 5 novembre dernier, je me suis rendue dans la municipalité de Saint-Léon. Le but de cette visite était la vérification du poste de pompage.

À l'édifice municipal, j'ai rencontré M. Gérard Fleury, sec.-trés, et par la suite, M. Jean-Luc Tremblay m'a guidé pour le reste de la visite.

**DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT:**

**Au puits (photo # 1)**

- une pompe de marque "Layne & Bowler" actionnée par un moteur "U.S. electrical motor", type AU. 10 H.P., 1745 RPM, # série: 69-05-479-588.

**À la station de pompage**

- trois pompes peuvent assurer la distribution de l'eau sur le réseau (photo # 2):

# 1 une pompe centrifuge de marque "Pearless", 250 G.P.M., 3600 R.P.M., # série: 3124423, actionnée par un moteur électrique de marque "U.S. motor", 20 H.P., 3500 R.P.M., # série: 9903446-673 (photo # 4);

.../2



- # 2 une pompe de marque "Pearless", 1760, R.P.M., # série: E124424, actionnée par un moteur électrique "U.S. motor", 30 H.P., 5515 R.P.M., # série: 9903445-C-678 (photo # 4);
- # 3 une pompe de marque "Pearless", 1760 R.P.M., # série: 59104 mue par un moteur diesel de marque "Détroit diesel", 3 cylindres, modèle PTA1SD273, # série: 623198. Ce moteur démarre automatiquement en cas de panne électrique seulement (photos # 4 et 5);
- deux compteurs d'eau de marque "Kent" (photo # 7);
- deux pompes doseuses de marque "Prominent", l'une de type A0308P, # série: 010466,2, l'autre de type A0308P, # série: 010468,2 (photo # 7);
- deux contenants en polyéthylène d'une capacité de 227 litres (photo # 7);
- deux réservoirs souterrains en béton d'une capacité totale de 1,363,800 litres;
- deux systèmes "BIF" indiquant le niveau d'eau en réserve dans les deux réservoirs (photo # 6).

#### CONSTATATIONS:

##### Au poste de traitement

- un registre contenant les lectures des compteurs d'eau est tenu à jour;
- selon l'opérateur, le curage du réseau a été fait la semaine du 29 octobre 1990;
- aucune chloration n'est appliquée sur ce réseau;
- la pompe en fonction était le # 1 et la pression de l'eau à la sortie de la pompe était de 827 Kpa (120 psi);

- une flaque de mercure sur le plancher du poste provient possiblement de l'intérieur d'une boîte de contrôle reliée à un des cadrans BIF (photos # 8 et 9).

RECOMMANDATIONS:

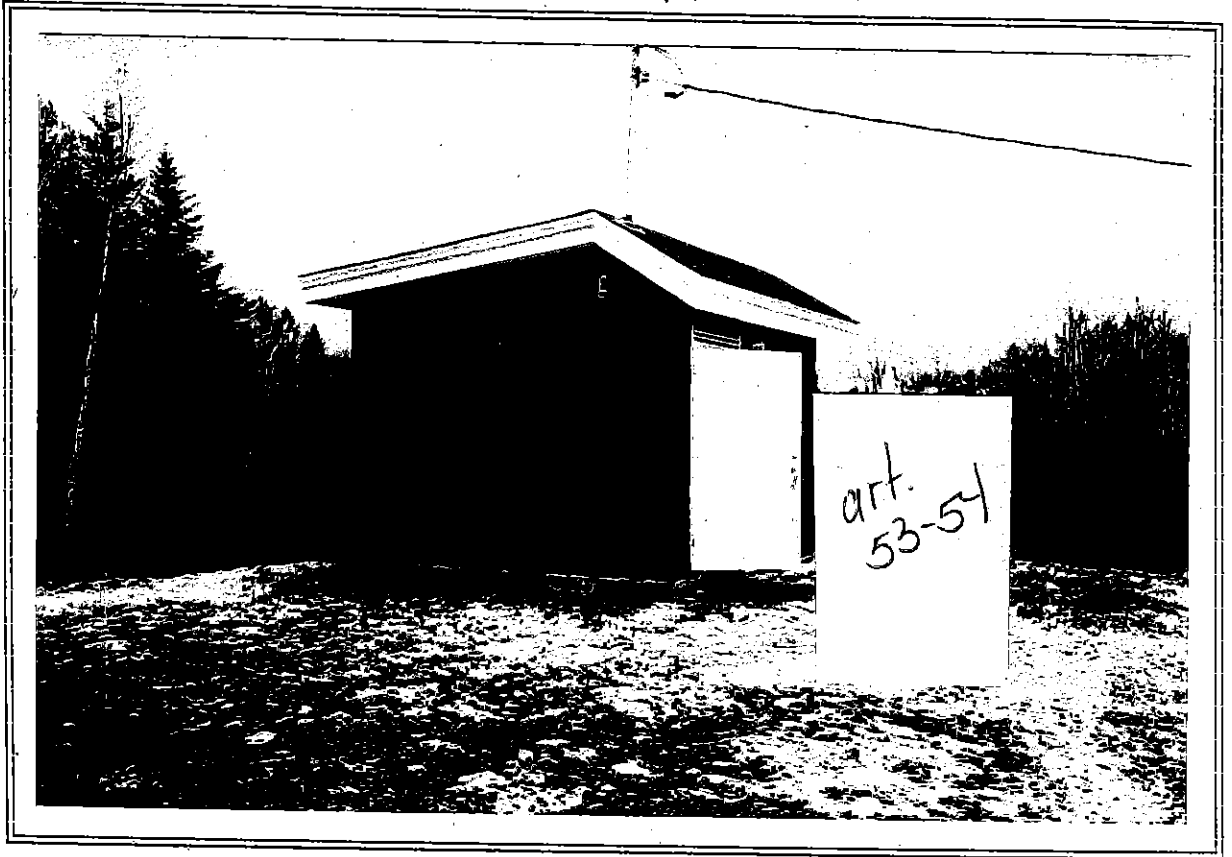
- récupérer tout le mercure répandu afin d'éviter une contamination de l'eau potable entreposée.

*Lise Tremblay Trinqu*  
Lise Tremblay Trinqu  
Service municipal

LTT/lid

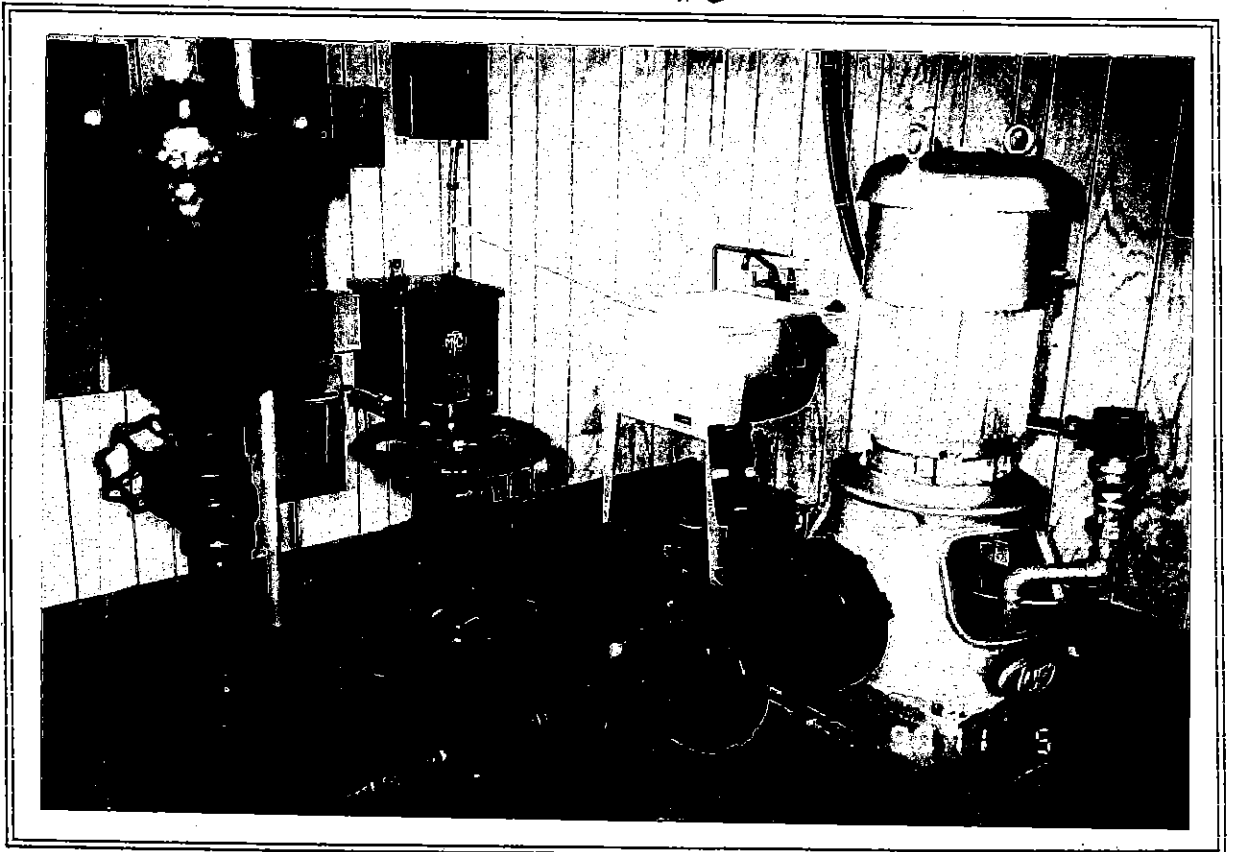
*RP*  
90.11.14

Photo #1



Puits

Photo #2



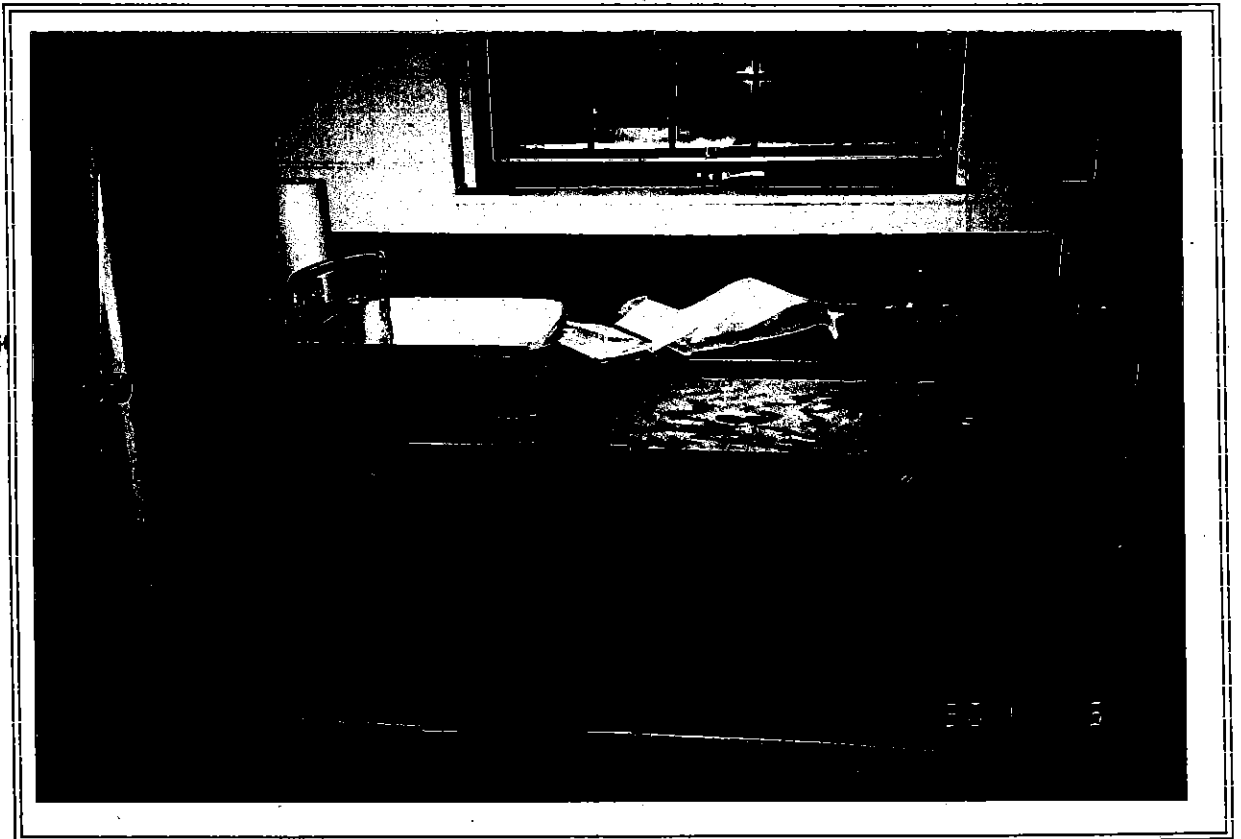
Equipments  
à l'intérieur  
du puits

Photo # 3



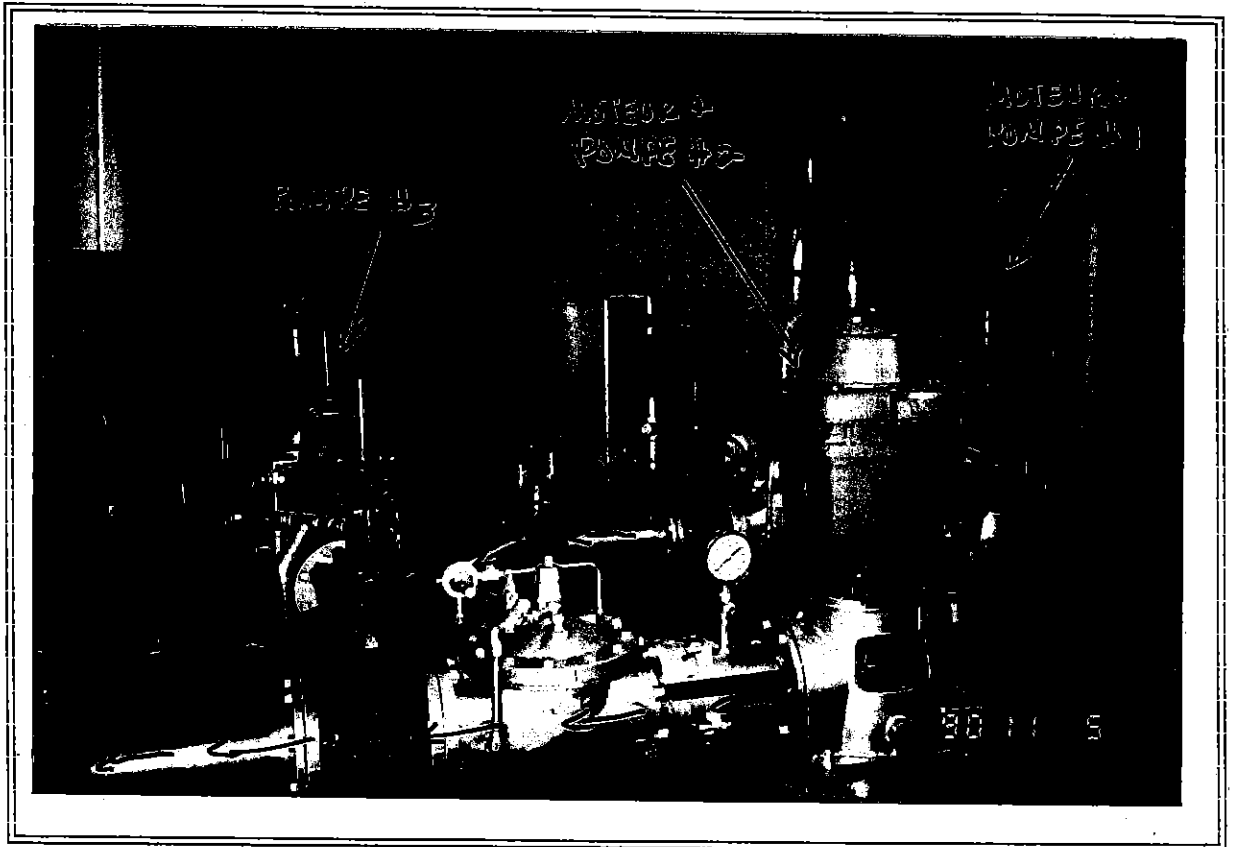
Station de  
pompage

Photo # 3



Bureau  
d'architectes

Photo #4



POMPES #1-2-3

Photo #5



MOTEUR  
D'URGENCE

Photo #6

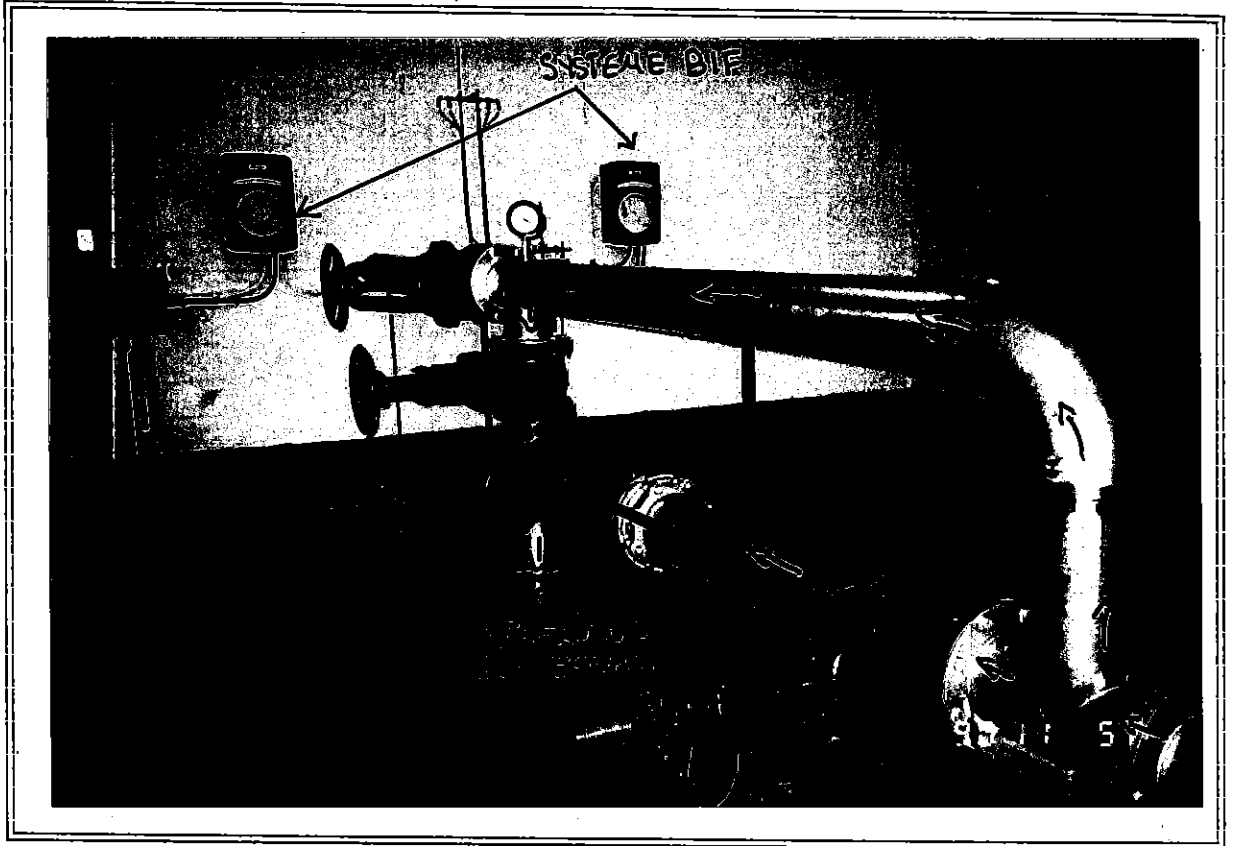


Photo #7

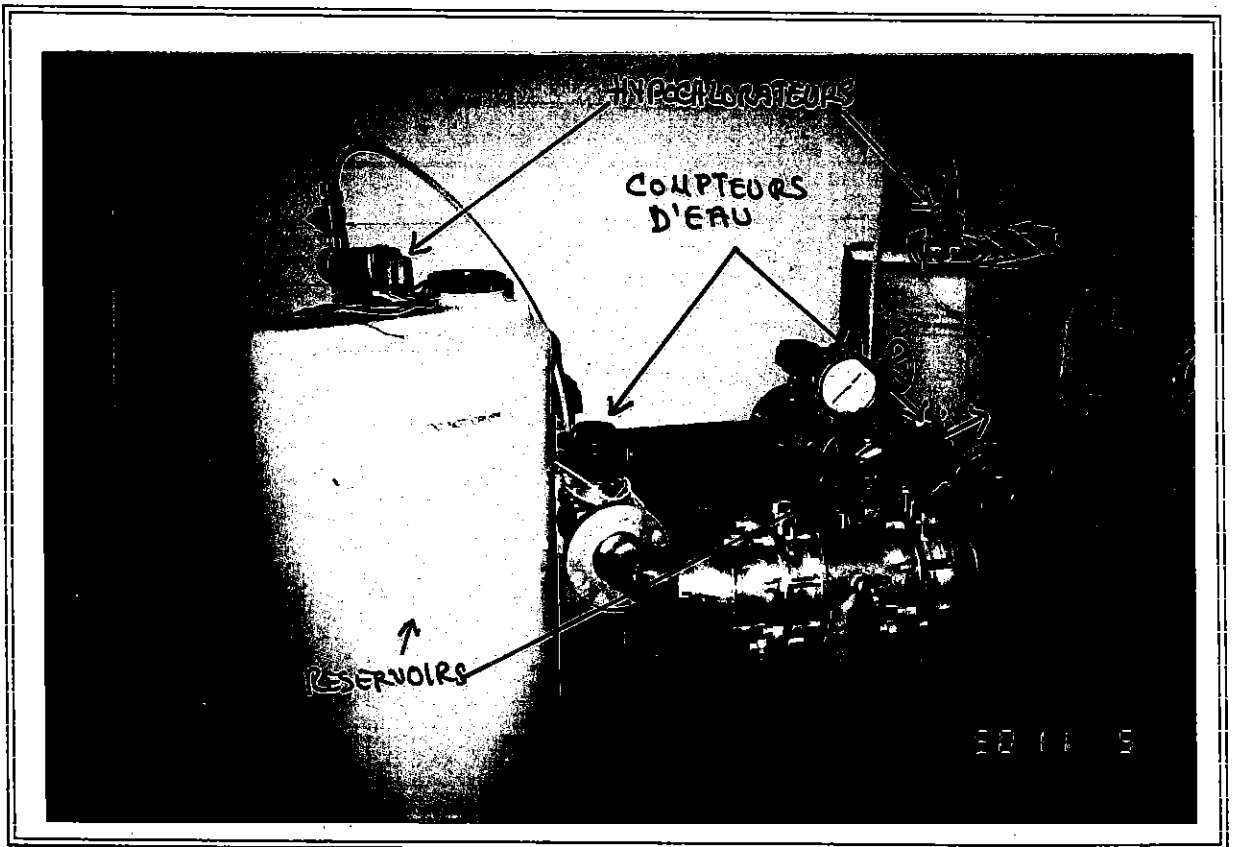


Photo #8

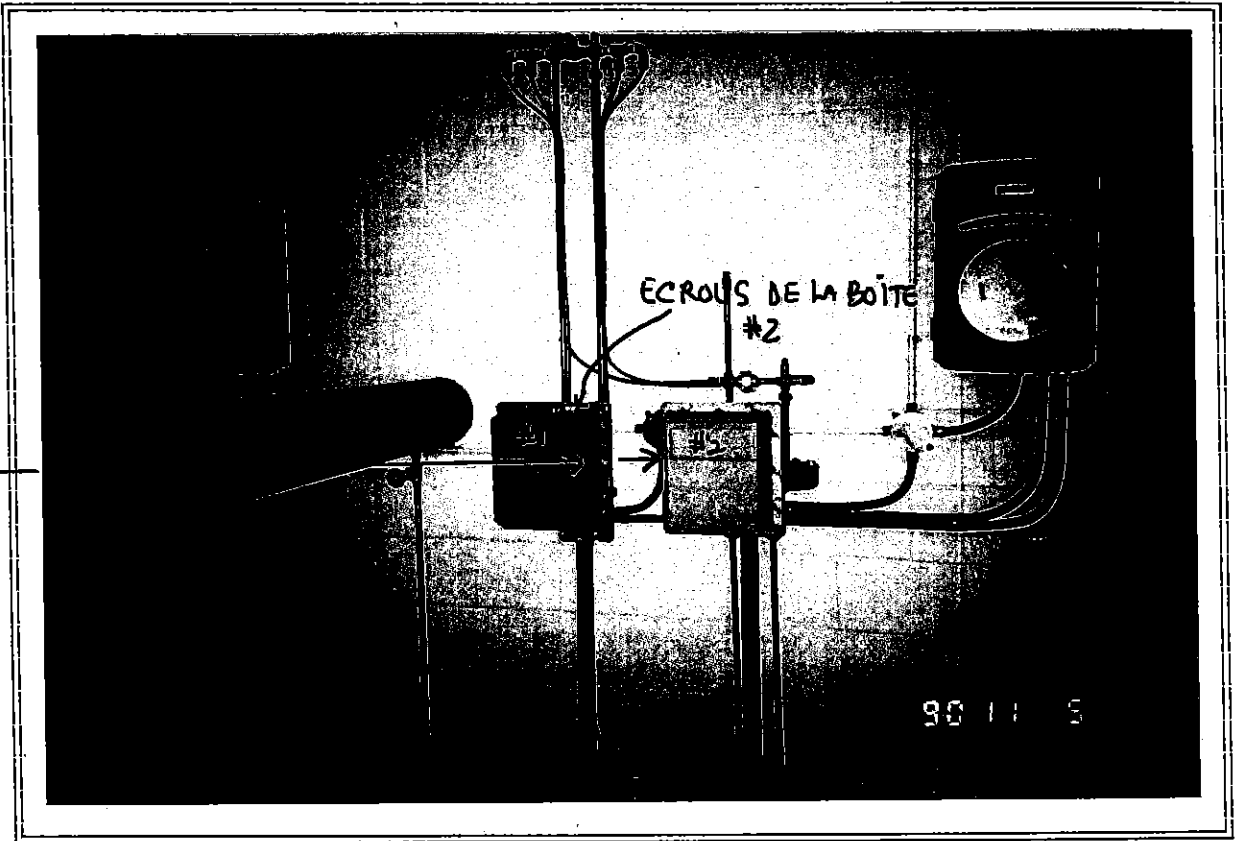
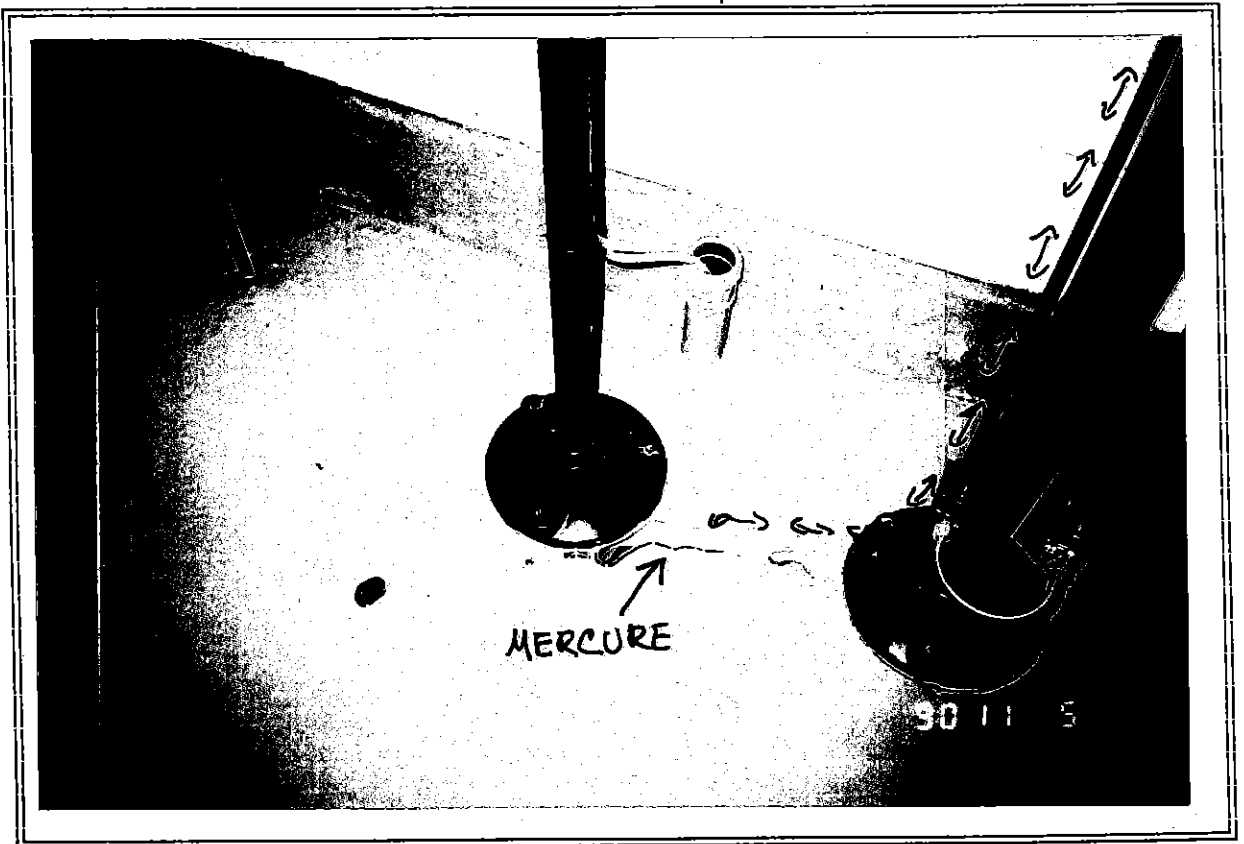


Photo #9



## Rapport de visite

date: le 22 mars 1983

endroit: Labrecque (St-Léon)

date de la visite: 15 mars 1983

dossier No: 13435144-07

personne: M. Rosaire Fleury  
rencontréeIntroduction

Mardi le 15 mars dernier, je me rendais à la municipalité de Labrecque. Le but de cette visite était d'y vérifier les installations en eau potable. J'y ai rencontré M. Rosaire Fleury, sec.-trés. (qui m'a confié les desmesures <sup>permettant</sup> d'effectuer une visite autonome des installations <sup>lors de la visite</sup>). Les tests ont été effectués sur place & des échantillons ont été prélevés pour être analysés à nos laboratoires de Québec.

La municipalité de Labrecque dispose maintenant d'un réseau d'aqueduc municipal. Celui-ci est principalement constitué: d'un puits, d'un réservoir d'eau potable & d'un système d'hypochloration proportionnel au débit.

Description de l'équipement:

A. Au puits:

- pompe centrifuge Wayne & Bowler
- moteur électrique U.S. motor de 10 H.P. & effectuant



1745 T.P.M.

- Le puits possède une zone de protection de 100 pi. assurée par une clôture de 6 pi. de haut.

B. À la station de pompage

1. système de pompage

- réservoir souterrain en béton de 300,000 gallons
- ~~Rate-A-Flow de 4" φ~~
- 1 pompe centrifuge "Perless" d'une capacité de 250 G.P.M. et possédant une tête d'eau de 196 pi.
- cette pompe est mue par un moteur électrique U.S. motor de 20 H.P. et effectuant 3500 T.P.M.
- 1 pompe centrifuge "Perless" d'une capacité de 400 G.P.M. et possédant une tête d'H<sub>2</sub>O de 196 pi.
- cette pompe est mue par un moteur électrique U.S. motor de 50 H.P. et effectuant 3515 T.P.M.
- 2 chartes circulaires enregistrant le débit et mesurant le niveau du réservoir. (les 2 chartes n'étaient pas en fonction lors de la visite.)
- 1 pompe d'urgence Perless (en cas d'urgence : incendie ou panne de courant) mue par un moteur Diesel de 3 cylindres à démarrage automatique de marque Detroit Diesel.

2. système de chloration

- 2 compteurs mécaniques Rate-A-Flow de 4" φ
- 2 pompes doseuses (P75 - apiment) model AC 308 F 7.5 litres/heure. pression max 3 bar
- 2 réservoirs de chlore d'une capacité de 50 gallons

— Venturi BIF à la sortie de la station d'une grandeur de  $8 \times 3,600$ .

### Constatations

- le puits est situé à environ 50 pi. d'un petit ruisseau
- Au puits, la vérification du niveau hydrostatique ne semble pas être faite régulièrement
- lors de la visite de la station de pompage:
  - une seule pompe était en fonction, ~~cette~~ ayant une capacité de 200 G.P.M. La pression enregistrée à la sortie de cette pompe était de 130 lbs/po<sup>2</sup>  $\hat{=}$  60 lbs/po<sup>2</sup> à la sortie de la station.
  - le système de chloration n'était pas en opération mais il demeurerait, au besoin, disponible
  - le débit était de 60 000 g.p.g.
- on note qu'une visite à la station de pompage est effectuée à chaque jour mais on y vérifie seulement le débit.
- une trousse d'analyse de chlore au D.P.D est disponible
- le réseau dessert <sup>environ</sup> 150 abonnés.

### Conclusion

En tenant compte des précédentes constatations  $\hat{=}$  pour que la municipalité de Labrecque (St-Leon) soit toujours en mesure de distribuer une eau de bonne qualité à ses usagers, le ministère de l'Environnement

vous demande de :

- continuer d'effectuer quotidiennement, 7 jours par semaine, des visites à votre station de pompage et de chloration. A chacune des visites, des tests de chlore résiduel devront être effectués et les résultats de ces tests devront être inscrits dans un registre approprié. → ?
- toujours maintenir un chlore résiduel libre à tous les points de votre réseau de distribution ;
- faire une vérification du niveau hydrostatique régulièrement
  - > Effectuer également des vérifications du niveau hydrostatique à votre point souterrain.
- toujours maintenir vos appareils de désinfection en état de fonctionner
- Continuer nous faire parvenir régulièrement des échantillons de votre eau distribuée



RAPPORT DE VISITE

DATE: Le 13 juin 1979

ENDROIT : Labrecque (St-Léon)  
DATE DE LA VISITE : Le 17 mai 1979  
OBJET : Eau de consommation  
DOSSIER NO : 13435144-07  
PERSONNE (S) RENCONTREE (S) : M. Gérard Fleury, sec.-trés.

---

INTRODUCTION

Jeudi le 17 mai dernier, je me rendais à la municipalité de Labrecque. Le but de cette visite était d'y vérifier les installations d'eau potable. J'ai rencontré M. Rosaire Fleury, sec.-trés. qui m'a guidé lors de cette visite.

CONSTATATIONS

La municipalité ne dispose actuellement d'aucun réseau d'aqueduc. La plupart des résidents s'alimente en eau potable à partir de "pointes".

Lors de cette visite on était à construire un réseau d'aqueduc municipal. Celui-ci sera principalement constitué de:

- Un puits d'une capacité minimale de 290 G.U.S.P.M.;
- Un réservoir d'eau potable ayant une capacité de 192,500 G.U.S. avec les pompes distributrices;
- Un système d'hypochloration proportionnel au débit.

Le tout tel que présenté par la firme d'ingénieurs-conseils Gravel, Cauchon, Simard et associés et autorisé par nos Services le 31 janvier 1978.